

Sommaire

- 2 Mot du président
- 2 Près de 7 G\$ pour les infrastructures de transport et la relance économique
- 3 Un défi audacieux pour l'ACRGTO
- 4 Le budget 2022-2023 du Québec
- 15 Réaction de l'ACRGTO suite au budget
- 16 Un projet pilote concluant visant à faciliter les paiements dans les contrats
- 18 Décès d'un signaleur de grue à Brossard
- 19 L'ACC accueille Brendan Nobes au poste de président de son C.A. 2022-2023
- 20 Projet de rehaussement de la route 349
- 20 Une opportunité pour préparer l'avenir de votre entreprise
- 21 Transition numérique : 1,45 M\$ pour l'utilisation et la modélisation des données
- 22 Reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes
- 22 Pont de la montée Monette, au-dessus du ruisseau Saint-André, à Saint-Philippe
- 23 Le gouvernement du Québec accorde près de 800 000 \$ à Victoriaville
- 23 Plus de 17,8 M\$ pour des infrastructures d'eau à Saint-Pierre-les-Becquets
- 24 Le déboisement entre les rivières Musquaro et Washicoutai débute
- 25 Décongestion de l'autoroute 30
- 26 Plus de 5 M\$ à la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est
- 26 Le CERIU pour aider les municipalités à prendre des décisions en matière d'infrastructures
- 27 Des mesures importantes pour soutenir les domaines du génie et de la construction
- 28 Plan stratégique 2022-2026 d'H-Q
- 29 Hydro-Québec choisit Cognibox pour bonifier son processus d'appel au marché
- 30 La reprise économique permet à H-Q de contribuer à la richesse collective
- 31 Pont de l'île d'Orléans - Début des travaux
- 31 Pont de l'île d'Orléans - Le rapport du BAPE
- 32 Plus de 260 M\$ pour le pont Lavoilette
- 33 Prolongement de la ligne bleue
- 34 Le 78e congrès annuel de l'ACRGTO
- 36 Cyclo-Golf 2022
- 38 Nouveaux membres
- 40 En bref



Investissements routiers : de bonnes nouvelles et une moins bonne

L'ACRGQTQ a accueilli favorablement l'ensemble des investissements en infrastructures de transport, mais déplore la baisse des sommes dédiées aux chaussées. Ce sont des investissements de 6,8 G\$ qui ont été annoncés dans les infrastructures routières, maritimes, ferroviaires et aéroportuaires le 21 mars dernier.

Par rapport à l'annonce des investissements 2021-2023, c'est 180 M\$ de moins qui seront investis sur deux ans afin d'entretenir les routes. On se rappellera que la proportion des chaussées du réseau routier supérieur en bon état selon l'indice d'état gouvernemental était de 50 %¹. Il est primordial de ne pas négliger l'entretien des routes afin d'éviter de leur réfection complète dans les prochaines années.

Ayant une proportion de 77 % de structures en bon état, c'est 157 M\$ de plus qui seront investis notamment sur les ponts et viaducs. Avec 310 M\$ de plus pour améliorer la sécurité du réseau, 157 M\$ de plus pour les travaux maritimes et 58 M\$ de plus pour les projets

ferroviaires, ces sommes représentent toutes d'excellentes nouvelles pour les réseaux de transports et les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie qui seront à l'œuvre afin de contribuer à la relance de l'économie.

L'ACRGQTQ est confiante que, malgré la rareté de main-d'œuvre disponible, les entrepreneurs pourront poursuivre l'atteinte des objectifs gouvernementaux. De plus, ayant appuyé le projet de loi 66, Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, elle rappelle que les investissements dans les infrastructures publiques sont reconnus pour favoriser une forte croissance de l'économie. En vertu de cette loi, ce sont 40 projets qui agiront comme « leviers de la relance économique ».

Virage numérique

Je vous invite à participer à l'initiative québécoise pour la Construction 4.0 (IQC4.0). Elle permet un accompagnement personnalisé pour que vous puissiez augmenter votre rentabilité et votre productivité en ayant recours

aux bons outils numériques. Les diagnostics numériques qui seront faits sont gratuits et ces services s'adressent à toutes les entreprises, peu importe leur niveau de maturité numérique. (Plus de détail en page 20)

Le 78^e congrès de l'ACRGQTQ

Le 78^e congrès qui devait se tenir les 20 et 21 janvier 2022 dernier a été reporté aux 2 et 3 juin prochain. Nous sommes très enthousiastes de vous recevoir sur place, en personne, pour des ateliers et conférences qui sauront vous intéresser au plus haut point. La programmation sera présentée aux congressistes sous la même thématique prévue : La main-d'œuvre au centre de la relance.

Nous suivrons de près les allègements réglementaires qui pourraient survenir dans le domaine du tourisme d'affaires dans les prochaines semaines.

Steve Gonthier
président du conseil d'administration de l'ACRGQTQ ◊

¹ Rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère des Transports du Québec

Investissements routiers, maritimes, ferroviaires et aéroportuaires record pour 2022-2024

Près de 7 G\$ pour les infrastructures de transport et la relance économique du Québec

Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, confirmait le 21 mars dernier des investissements de 6 771 028 000 \$ dans les infrastructures routières, maritimes, ferroviaires et aéroportuaires. Il s'agit d'un montant record. Ces sommes substantielles confirment la volonté du gouvernement du Québec de contribuer à la relance économique et de poursuivre l'amélioration de l'état des infrastructures sur tout le territoire du Québec.

En plus d'assurer à la population des réseaux de transport sécuritaires et de qualité, ces sommes auront des retombées économiques et sociales significatives dans l'ensemble des régions du Québec tout en constituant un levier important pour la poursuite de la relance économique.

Faits saillants

- Les sommes investies à l'échelle du Québec se répartissent comme suit jusqu'en 2024 :
 - 1 468 439 000 \$ pour des chaussées en bon état;
 - 2 689 678 000 \$ pour des structures en bon état;
 - 2 256 745 000 \$ pour un réseau efficace et sécuritaire, notamment pour donner suite à des recommandations du Bureau du coroner;
 - 1 755 000 \$ pour des projets maritimes;
 - 225 737 000 \$ pour des projets ferroviaires;
 - 113 523 000 \$ pour des projets aéroportuaires;
 - 15 151 000 \$ afin d'assurer le maintien en bon état de structures et de ponceaux situés sur des emprises ferroviaires abandonnées.
- Grâce à la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*, 40 projets agiront comme leviers de la relance économique en cours au Québec.
- Ces sommes contribueront au maintien de plus d'un demi-million d'emplois directs et indirects dans l'ensemble des régions du Québec.

Source : Ministère des Transports du Québec ◊

Un défi audacieux pour l'ACRGTO

Depuis 20 ans, l'ACRGTO soutien Leucan. D'ailleurs, c'est 1 million de dollars qui a été remis pendant cette période aux enfants malades.

Pour une première fois, l'ACRGTO participe au Défi des têtes rasées Leucan. Trois volontaires se prêtent au jeu, en échange de vos dons.

Le rasage aura lieu le dimanche 29 mai 2022, à Québec, avec un objectif de levée de fond de 20 000 \$.

Encouragez Caroline, Christian et Danny. Mais surtout, soutenez Leucan! Donnez aujourd'hui! Visitez le site web de l'ACRGTO ou scaner le code QR.



CAROLINE GILBERT

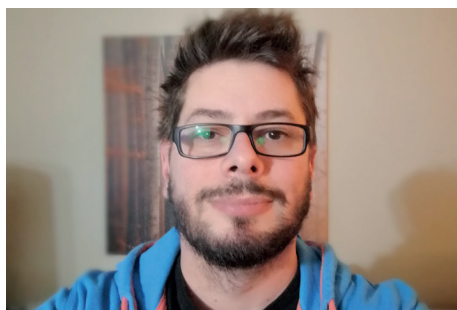
Je donne mes cheveux. Et vous, que donnez-vous?

J'ai choisi de me faire raser la tête lors du Défi 2022 afin de mobiliser les entreprises membres de l'ACRGTO à la cause. L'Association soutien Leucan depuis maintenant 20 ans.

Donner à une équipe du Défi, c'est ce que j'appelle une *win-win!* Leucan peut continuer son travail essentiel grâce à votre don, et vous passerez une plus belle journée, avec le sentiment du devoir accompli!

Il n'y a pas de petit don; c'est l'effet de groupe qui nous permet, ENSEMBLE, de faire une vraie différence pour les familles accompagnées par Leucan.

Don personnel? Don corporatif? Pourquoi pas les deux!



DANNY CAROZZA LEFEBVRE

Cette année je m'implique pour la fondation de Leucan en me faisant raser la tête pour amasser des fonds pour la lutte contre le cancer lié aux enfants.

Je vous invite donc à donner généreusement afin d'aider les enfants et les familles à passer au travers cette dure épreuve. Puis en bonus vous me verrez avec plus un poil sur le coco.

Soyons solidaires comme nous avons été durant la pandémie et **DONNONS GÉNÉREUSEMENT!**



CHRISTIAN CROTEAU

Tout le monde connaît quelqu'un qui a affronté le cancer. Moi aussi, j'en connais plusieurs. Certains y ont survécu, d'autres non, d'autres vivent avec la maladie.

Moi, mes enfants sont en santé. Je ne voudrais pas qu'ils aient à affronter cette maladie. Mais si ça leur arrivait, je voudrais être supporté et je voudrais qu'ils soient soignés en bénéficiant des meilleurs soins.

Parce qu'en donnant, c'est ce que vous faites : vous aidez Leucan à faire une différence, pour les parents et pour les enfants.

C'est pourquoi je souhaite relever le Défi des têtes rasées de Leucan.

Faire une différence, ce n'est pas compliqué, c'est 20-30-50\$.

Donnez.

SIÈGE SOCIAL 435, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 2J5

BUREAU DE MONTRÉAL 7905, boul. Louis-Hippolyte-Lafontaine, bureau 100, Montréal (Québec) H1K 4E4

Téléphone : 418 529-2949 | 514 354-1362 | 1 800 463-4672

Télex : 418 529-5139 | 514 354-1301 | Téléc. du service des affaires juridiques et des relations du travail : 418 529-4831

EN LIGNE www.acrgtq.qc.ca | acrgtq@acrgtq.qc.ca



L'ACRGTO MÉDIA est publié par la direction générale de l'ACRGTO | Coordinatrice : Caroline Gilbert | cgilbert@acrgtq.qc.ca

ISSN 1913-9837 | Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada | Bibliothèque nationale du Québec | Poste-publication convention 40020392

Copyright © ACRGTO 2022

Le budget 2022-2023 du Québec

L'ACRGTO était au huis clos du budget 2022-2023 du gouvernement du Québec le 22 mars dernier afin de prendre connaissance des mesures qui auront un impact sur l'industrie de la construction et son secteur génie civil et voirie.

Annoncé par voie de communiqués, le gouvernement souhaite stimuler la croissance économique du Québec. « Le gouvernement poursuit ses actions pour accroître la prospérité du Québec. À cet égard, le budget 2022-2023 prévoit de nouvelles initiatives totalisant près de 4,2 milliards de dollars sur six ans pour accroître la productivité de l'économie, renforcer l'intégration en emploi des personnes immigrantes, appuyer le développement économique des régions, et soutenir la relance et valoriser la culture québécoise ».

Voici quelques extraits des documents budgétaires. Le Plan budgétaire dans un premier temps et le Plan québécois des infrastructures 2020-2030 dans un deuxième temps.

Le Plan budgétaire

Accroître la productivité de l'économie québécoise

L'accroissement de la productivité constitue le principal levier pour augmenter la richesse du Québec et éliminer son écart de niveau de vie avec l'Ontario. En conséquence, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, près de 2,2 milliards de dollars pour :

- soutenir l'innovation et la recherche;
- poursuivre le virage numérique;
- stimuler l'investissement en nouvelles technologies, l'entrepreneuriat et les exportations.

Stimuler la croissance économique

À l'automne 2021, le gouvernement a présenté sa vision économique pour le Québec, qui a comme objectif d'en accroître la prospérité afin que son niveau de richesse soit comparable à celui de ses voisins, notamment l'Ontario.

Dans le cadre du budget 2022-2023, le gouvernement annonce de nouvelles initiatives totalisant près de 4,2 milliards de dollars d'ici 2026-2027 pour stimuler la croissance économique, soit :

- 2,2 milliards de dollars pour accroître la productivité de l'économie québécoise, notamment pour la nouvelle Stratégie québécoise de recherche et d'innovation 2022-2027;
- 290 millions de dollars pour renforcer l'intégration en emploi des personnes immigrantes;
- 1,5 milliard de dollars pour appuyer le développement économique des régions;
- 258 millions de dollars pour soutenir la relance et valoriser la culture québécoise et son milieu.

Les investissements non résidentiels retrouvent le sentier de la croissance

Les investissements non résidentiels des entreprises devraient s'accroître de 4,2 % en 2022 et de 6,5 % en 2023. Plusieurs facteurs sont actuellement réunis pour favoriser le redémarrage de l'investissement non résidentiel des entreprises.

- Les mesures fiscales mises en place par le gouvernement du Québec depuis l'automne 2018 réduisent considérablement le coût des investissements. Ainsi, le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) pour les nouveaux investissements au Québec est passé de 14,7 % en 2017 à 7,4 % en 2021.
- La hausse de la demande exercera des pressions sur les capacités de production, ce qui devrait soutenir les investissements en machines et matériel et en construction non résidentielle.
- La rareté de main-d'oeuvre pourrait inciter les entrepreneurs à investir en machines et matériel afin d'augmenter leur productivité et d'automatiser leur production.
- Les conditions de crédit demeurent favorables malgré la hausse attendue des taux d'intérêt.
- La transition vers une économie sobre en carbone aura un effet positif sur les dépenses des entreprises.
- Le virage numérique de l'économie stimulera les dépenses en produits de propriété intellectuelle.

>

Déployer la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022-2027

Au fil des années, le Québec s'est doté d'une base de recherche scientifique et d'un système d'innovation de calibre international. En février 2022, les premières zones d'innovation ont été déployées afin de consolider et de renforcer la position avantageuse du Québec dans les domaines des technologies numériques et des sciences quantiques.

Afin d'appuyer l'enrichissement collectif du Québec, le gouvernement prévoit 1,3 milliard de dollars additionnels pour la mise en place de la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI 2022-2027).

La SQRI 2022-2027 est la fondation du chantier Innovation, l'un des cinq grands chantiers prioritaires en matière d'économie dévoilés par le premier ministre à l'automne 2021.

Cette stratégie permettra notamment :

- de consolider l'excellence du Québec en recherche et en sciences;
- d'accroître la recherche collaborative et l'accès à des infrastructures de calibre mondial;
- de faciliter l'accès des entreprises à l'expertise, à l'accompagnement et au financement offerts par les acteurs clés de la recherche et de l'innovation;
- de valoriser les résultats de la recherche et d'en accroître les retombées;
- de soutenir l'entrepreneuriat technologique innovant;
- de stimuler l'investissement, la commercialisation des innovations et le déploiement de nouvelles zones d'innovations.

De plus, une enveloppe de 600 millions de dollars sera consacrée à soutenir la création et à propulser la croissance d'entreprises innovantes, soit 500 millions de dollars qui seront réservés à des fonds de capital d'investissement et 100 millions de dollars pour le Programme Impulsion PME.

Ces sommes s'ajouteront aux mesures fiscales en vigueur et aux initiatives mises en place au cours des dernières années qui contribuent à l'établissement d'un environnement propice à la recherche et à l'innovation au Québec.

Poursuivre le virage numérique

Le virage numérique, qui consiste à intégrer les technologies numériques au sein des pratiques des organisations, favorise la croissance économique du Québec et l'efficacité de l'administration publique.

De plus, l'accessibilité des Québécois à Internet haute vitesse est devenue essentielle au développement économique du Québec. À cet égard, le gouvernement a annoncé des investissements de près de 1,3 milliard de dollars dans le budget 2021-2022 afin de brancher les Québécois à Internet haute vitesse.

Le gouvernement prévoit 1,3 milliard de dollars additionnels pour la mise en place de la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

Les efforts se poursuivent afin que tous aient accès à ce service.

Enfin, le numérique doit être au service des citoyens pour faciliter leurs interactions avec le gouvernement. La transformation numérique gouvernementale vise à offrir des services publics plus intuitifs et faciles d'utilisation pour les Québécois ainsi qu'à améliorer l'efficacité de l'État, tout en assurant la sécurité de l'information qu'il détient face aux enjeux de cybersécurité.

Afin de poursuivre le virage numérique, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, 450,7 millions de dollars pour :

- poursuivre l'Offensive de transformation numérique;
- compléter la couverture mobile des zones habitées et des axes routiers du Québec;
- accélérer le rythme de la transformation numérique de l'État;
- lancer un nouveau programme de rehaussement de la cybersécurité;
- actualiser l'offre de services numériques pour assurer l'équité fiscale.

Poursuivre l'Offensive de transformation numérique

Au cours des derniers mois, la pandémie a mis en évidence le besoin des entreprises d'augmenter leurs efforts dans la numérisation de leurs activités. Pour ce faire, le gouvernement a agi rapidement en mettant en place l'Offensive de transformation numérique, qui a permis de soutenir de nombreux organismes et entreprises de différents secteurs de l'économie québécoise.

Afin de poursuivre cette initiative, le gouvernement prévoit 60 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour accélérer le virage numérique et accroître la productivité et la création de richesse au Québec.

>

Stimuler l'investissement en nouvelles technologies, l'entrepreneuriat et les exportations

Pour rattraper le retard de productivité par rapport à l'Ontario, les investissements des entreprises québécoises devront augmenter, notamment dans les équipements technologiques. Le dynamisme entrepreneurial devra également s'accroître afin de stimuler la création de nouvelles entreprises innovantes. De plus, les entreprises québécoises devront intensifier leur présence sur les marchés d'exportation pour accélérer leur développement.

Afin de stimuler l'investissement en nouvelles technologies, l'entrepreneuriat et les exportations, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, 224,2 millions de dollars pour :

- accélérer l'acquisition des nouvelles technologies par les entreprises;
- contribuer au dynamisme entrepreneurial;
- accroître les exportations et promouvoir les atouts du Québec.

Accélérer l'acquisition des nouvelles technologies par les entreprises

Depuis mars 2020, le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i) encourage les entreprises de tous les secteurs d'activité à acquérir de nouvelles technologies permettant la numérisation de leurs processus ainsi que la modernisation de leurs équipements.

- Le C3i s'applique aux dépenses admissibles visant l'acquisition de matériel de fabrication et de transformation, de matériel informatique et de logiciels de gestion.

Pour encourager les entreprises à accélérer ou à bonifier leurs projets d'investissement dans les nouvelles technologies, le gouvernement a annoncé lors du budget 2021-2022 que les taux du C3i seraient doublés pour les biens acquis avant le 1^{er} janvier 2023. Ainsi, les taux sont passés :

- de 10 % à 20 % pour les investissements réalisés dans les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec;
- de 20 % à 40 % pour les investissements réalisés dans les territoires confrontés à une faible vitalité économique;
- de 15 % à 30 % pour les investissements réalisés dans un autre territoire ou une autre région.

Afin de poursuivre ses efforts pour l'accroissement de la productivité, le gouvernement annonce la prolongation de la bonification temporaire des taux du C3i pour une année, soit pour les biens acquis avant le 1^{er} janvier 2024.

Cette initiative procurera plus de 155 millions de dollars de liquidités additionnelles à plus de 10 000 entreprises d'ici 2026-2027

Pour encourager les entreprises à accélérer ou à bonifier leurs projets d'investissement dans les nouvelles technologies, le gouvernement a annoncé lors du budget 2021-2022 que les taux du C3i seraient doublés pour les biens acquis avant le 1^{er} janvier 2023

Investir en éducation et en enseignement supérieur

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, le Québec doit encourager la qualification et la requalification des personnes pour augmenter le nombre de Québécois susceptibles de répondre aux compétences recherchées par les employeurs, notamment par un meilleur accès à des services d'éducation de qualité.

Depuis l'automne 2018, plusieurs initiatives ont été mises en place par le gouvernement pour accroître la réussite et la persévérance scolaires ainsi que pour faciliter l'accès et augmenter la diplomation à l'enseignement supérieur.

Dans le cadre du budget 2022-2023, le gouvernement poursuit ses actions et prévoit plus de 2,8 milliards de dollars additionnels sur cinq ans pour investir en éducation et en enseignement supérieur. Ces gestes visent à :

- soutenir la réussite et la persévérance scolaires;
- améliorer l'accès et la diplomation aux études supérieures.

Moderniser les programmes de formation professionnelle pour assurer une main-d'œuvre compétente et qualifiée

Le Québec doit moderniser et donner plus de flexibilité à ses programmes de formation professionnelle. Par ailleurs, le processus de mise à jour de ces programmes doit être accéléré et amélioré en continu, en collaboration avec les partenaires du réseau.

Dans cette optique, au cours des prochains mois, des mesures permettant un meilleur accès à la formation professionnelle, une plus grande fluidité des parcours ainsi que la pérennité de la formule d'apprentissage accrue en milieu de travail seront envisagées afin que les compétences des diplômés en formation professionnelle soient à la fine pointe des technologies.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation adaptera son offre de formation en fonction des grandes tendances affectant le marché du travail. Ces dernières requièrent bien souvent la qualification ou la requalification des travailleurs.

Dans le cadre du budget 2022-2023, le gouvernement prévoit des investissements de 135,2 millions de dollars d'ici 2026-2027 pour moderniser les programmes afin d'assurer un plus grand bassin de main-d'œuvre compétente et qualifiée en formation professionnelle.

Compléter la couverture mobile des zones habitées et des axes routiers du Québec

L'accessibilité aux services d'Internet haute vitesse est considérée comme essentielle au développement économique du Québec, particulièrement en contexte de pandémie. Afin d'accélérer le branchement à Internet haute vitesse pour tous les Québécois, le gouvernement a investi près de 1,3 milliard de dollars dans le budget 2021-2022 afin de desservir 116 000 nouveaux foyers. Les travaux progressent et devraient se terminer à l'automne 2022.

S'inscrivant dans la même démarche, le gouvernement souhaite améliorer la couverture mobile du réseau routier du Québec afin de :

- répondre à des enjeux de sécurité sur les routes du Québec et de connectivité sur le territoire;
- contribuer à mettre en place les conditions préalables à l'hyperconnectivité.

Pour ce faire, le gouvernement prévoit des investissements de 30 millions de dollars en 2022-2023 et de 20 millions de dollars en 2023-2024 afin de réaliser une cartographie des besoins ainsi que les premiers travaux de couverture. Il s'agit donc d'une première phase qui permettra, à terme, de mettre en place une couverture mobile sur l'ensemble du réseau routier du Québec.

Poursuivre le développement des chemins multiresources

En forêt publique, la construction des chemins multiresources incombe régulièrement aux entreprises forestières pour qu'elles puissent effectuer leurs activités de récolte de bois et assurer l'aménagement durable du territoire forestier.

Les chemins multiresources sont la propriété de l'État et facilitent l'accès au territoire pour les entreprises et la population. Le soutien financier du gouvernement permet notamment d'assurer une gestion durable et

transparente des forêts et du territoire québécois, et ce, selon les meilleures pratiques.

Afin de pouvoir compter sur un réseau de chemins multiresources sécuritaires, le gouvernement prévoit 50 millions de dollars pour continuer à accorder son soutien à la construction de ces chemins multiresources dans les forêts publiques.

Déployer la première stratégie sur l'hydrogène vert et les bioénergies

En complémentarité à l'électricité, l'hydrogène vert et les bioénergies contribueront à l'atteinte des cibles de réduction des émissions de GES, ainsi qu'à l'autonomie énergétique et la croissance économique du Québec.

Le gouvernement annoncera prochainement la première stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies, qui précisera la vision adoptée et les actions à entreprendre au cours des prochaines années afin de mettre en valeur ces deux filières d'énergie propre et de positionner le Québec dans ce domaine en pleine émergence à travers le monde.

Pour assurer le déploiement de cette stratégie innovante, le gouvernement prévoit 100 millions de dollars additionnels sur quatre ans, notamment pour soutenir la construction d'infrastructures de production et de distribution de bioénergies et d'hydrogène vert.

Ces sommes s'ajoutent aux 52,4 millions de dollars additionnels prévus pour la refonte des crédits d'impôt pour la production de biocarburants et d'huile pyrolytique.

Ainsi, grâce à ces nouvelles initiatives combinées aux sommes déjà prévues dans le cadre financier du gouvernement et le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC), cette stratégie sera dotée d'un

cadre financier de plus de 1 milliard de dollars d'ici 2025-2026.

Les détails de cette stratégie, qui fera partie intégrante du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec, seront dévoilés par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Investir dans les infrastructures régionales de transport terrestre

Le développement des infrastructures régionales de transport terrestre accroît la capacité des entreprises en région à contribuer à la prospérité économique du Québec, en plus d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des communautés desservies.

Pour poursuivre son appui au développement économique des régions, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, 114,2 millions de dollars afin d'investir dans des projets d'infrastructures régionales de transport terrestre.

Améliorer la gestion des eaux usées

Le gouvernement souhaite améliorer l'efficacité du traitement des eaux usées afin de mieux protéger l'environnement et la santé de la population. Ainsi, 52,8 millions de dollars sont prévus pour améliorer la gestion des eaux usées et préserver ainsi la qualité des cours d'eau du Québec.

Source : Plan budgétaire, Budget 2022-2023, mars 2022

>

Plan québécois des infrastructures

1.2 Investissements par mission, secteur et par année

Investissements au PQI 2022-2032

par mission, secteur et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Mission et secteur	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total 2022-2027
Santé et services sociaux						
Santé et services sociaux	2 598,3	2 746,2	2 937,0	3 019,2	3 114,8	14 415,5
Éducation et culture						
Éducation	2 605,4	2 870,6	3 159,3	3 406,2	2 606,3	14 647,8
Enseignement supérieur	853,0	911,3	832,9	819,8	738,2	4 155,3
Culture	331,4	335,9	237,8	196,5	178,2	1 279,8
Développement du sport	89,0	102,7	107,7	90,8	35,3	425,5
Sous-total	3 878,8	4 220,5	4 337,7	4 513,3	3 558,0	20 508,3
Économie et environnement						
Réseau routier	2 781,7	3 243,1	3 469,1	3 879,5	3 488,5	16 861,8
Transport collectif	1 018,2	1 359,6	1 781,1	1 664,2	1 848,4	7 671,5
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	726,4	580,7	619,1	615,0	375,7	2 916,9
Municipalités	985,6	918,1	598,7	669,0	739,2	3 910,6
Tourisme et activités récréatives	331,7	283,4	302,6	93,5	29,7	1 040,9
Logements sociaux et communautaires	312,6	332,6	336,3	210,1	191,6	1 383,2
Développement du territoire nordique	150,7	145,0	113,0	90,4	0,6	499,7
Recherche	173,7	144,9	119,6	114,3	123,4	676,0
Environnement	96,8	93,8	83,1	98,6	97,2	469,4
Agriculture, forêts, faune et autres	170,3	127,6	96,9	80,2	72,4	547,5
Sous-total	6 747,8	7 228,7	7 519,5	7 514,8	6 966,7	35 977,5
Soutien aux personnes et aux familles						
Services de garde éducatifs à l'enfance	234,8	105,9	39,6	12,8	12,6	405,7
Gouverne et justice						
Administration gouvernementale	552,9	581,3	638,5	569,9	444,4	2 787,0
Ressources informationnelles	1 064,5	1 116,9	1 030,7	779,5	688,5	4 680,0
Sous-total	1 617,3	1 698,2	1 669,2	1 349,4	1 132,9	7 467,0
Sous-total – enveloppes sectorielles	15 077,0	15 999,5	16 503,0	16 409,5	14 785,1	78 774,1
Enveloppe centrale ¹	10,0	–	–	–	1 217,8	1 227,8
Total	15 087,0	15 999,5	16 503,0	16 409,5	16 002,9	80 001,9

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

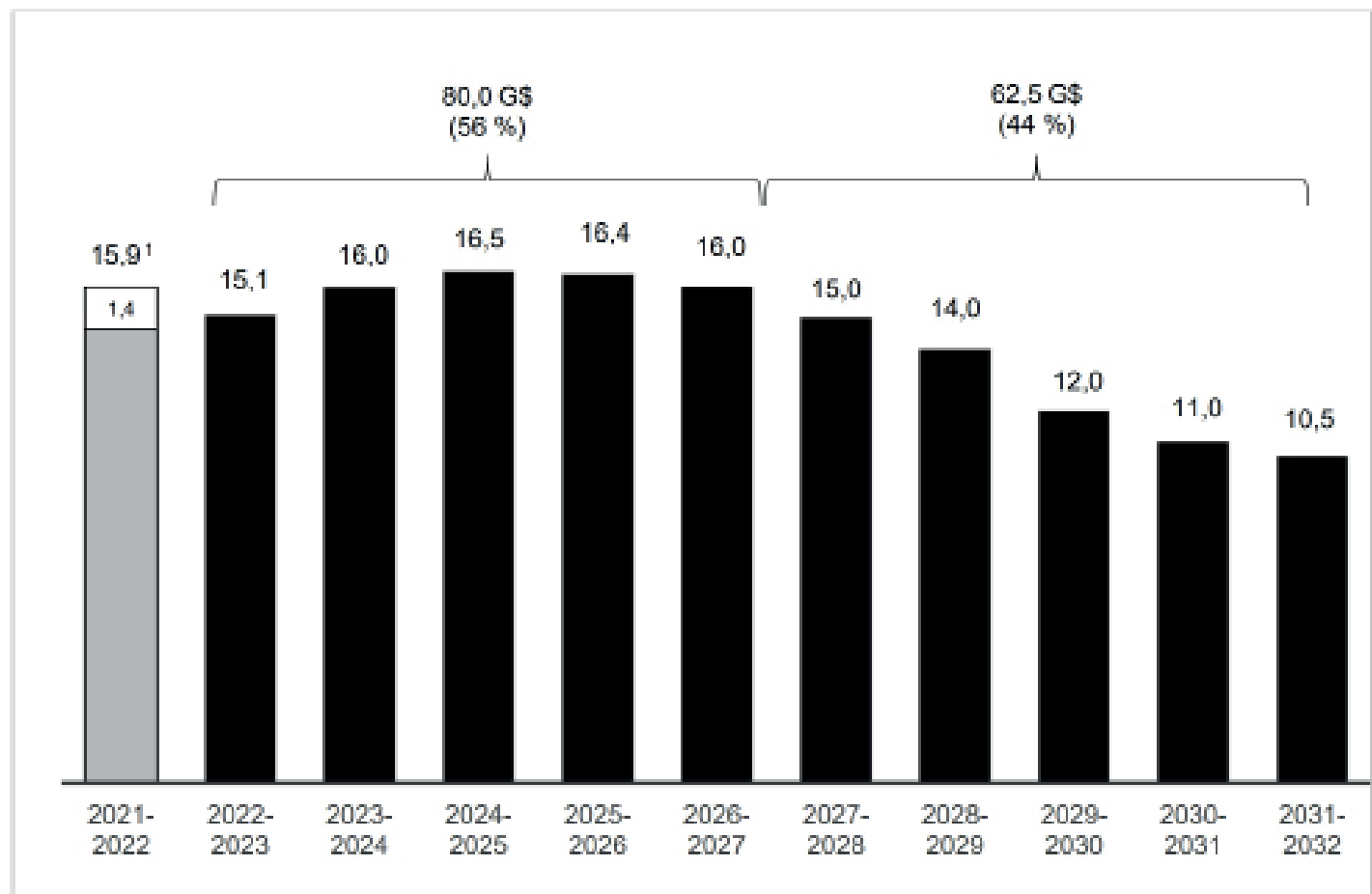
1 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031	2031-2032	Sous-total 2027-2032	Total
2 135,9	2 077,4	1 515,3	1 603,2	1 006,9	8 338,7	22 754,2
1 772,9	1 618,7	1 280,4	1 105,2	691,1	6 468,4	21 116,1
740,9	596,3	559,4	552,8	536,7	2 986,2	7 141,5
180,4	175,1	180,1	160,7	141,3	837,6	2 117,4
48,3	48,3	48,3	48,3	57,1	250,3	675,8
2 742,4	2 438,5	2 068,3	1 867,0	1 426,3	10 542,4	31 050,8
3 214,8	3 166,0	2 488,4	2 432,4	2 509,1	13 810,8	30 672,6
1 932,0	1 542,5	1 257,5	499,8	492,2	5 724,1	13 395,6
231,6	176,6	112,7	101,0	105,3	727,1	3 644,0
738,5	736,6	694,5	687,9	680,4	3 537,8	7 448,3
47,8	50,6	58,8	34,2	27,4	218,9	1 259,8
230,5	221,2	222,9	231,8	250,7	1 157,2	2 540,5
47,2	48,2	43,6	71,2	98,8	309,0	808,6
79,2	73,8	61,9	60,0	50,0	324,9	1 000,8
106,3	80,9	78,0	79,0	88,9	433,1	902,5
63,2	62,8	57,1	69,7	37,4	290,2	837,7
6 691,2	6 159,1	5 075,4	4 267,0	4 340,3	26 533,0	62 510,5
13,6	13,7	13,7	13,7	13,7	68,4	474,1
428,8	430,0	411,9	381,2	325,9	1 977,7	4 764,8
592,4	566,2	574,7	584,5	575,1	2 892,8	7 572,8
1 021,1	996,1	986,6	965,7	901,0	4 870,6	12 337,6
12 604,3	11 684,8	9 659,3	8 716,5	7 688,2	50 353,1	129 127,1
2 409,3	2 311,7	2 350,8	2 276,9	2 796,4	12 145,0	13 372,9
15 013,6	13 996,5	12 010,0	10 993,4	10 484,5	62 498,1	142 500,0

>

Investissements annuels

(contribution du gouvernement du Québec, en milliards de dollars et en pourcentage)



1 Les investissements probables de 2021-2022 incluent des versements anticipés d'aides financières de 1,4 G\$.

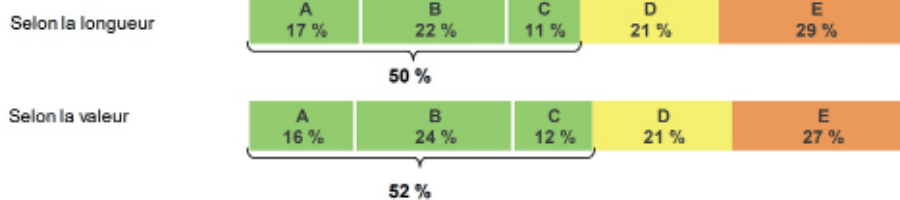
>

Investissements de 142,5 milliards de dollars sur la période 2022-2032, dont 80 milliards au cours des cinq premières années

- Un rehaussement de 7,5 milliards de dollars par rapport au PQI 2021-2031, le quatrième depuis le PQI 2018-2028, qui est ainsi passé de 100,4 milliards de dollars en mars 2018 à 142,5 milliards de dollars en mars 2022;
- La majorité des investissements sont alloués au maintien du parc d'infrastructures (59 % ou 75,6 milliards de dollars, en excluant l'enveloppe centrale), afin d'assurer la pérennité des infrastructures publiques, dont plusieurs sont vieillissantes, et de faire augmenter, pour les organismes publics, la proportion de celles en bon état de 60 % à 65 % d'ici mars 2032. La poursuite de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc au cours des dix prochains PQI permettrait de hausser cette proportion de 65 % à 78 % en mars 2032;
- 56 % des investissements au PQI 2022-2032, soit 80 milliards de dollars, sont prévus pour les cinq prochaines années. >

Indice d'état

Chaussées du réseau supérieur



Vert : État satisfaisant ou mieux

Jaune : Mauvais

Orange : Très mauvais

Indice d'état des structures

Réseau supérieur

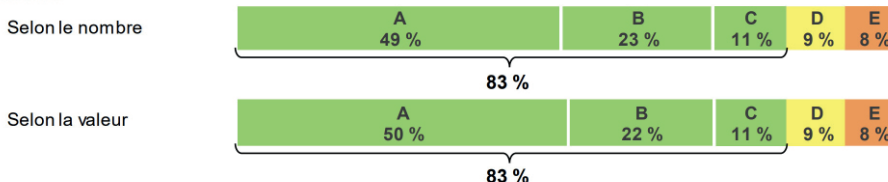


Ponts du réseau municipal



Indice d'état

Ponceaux de moins de 3 mètres



Les transports

Dans le secteur des transports, 4,4 G\$ sont alloués aux infrastructures routières. Cet effort budgétaire d'importance est nécessaire pour assurer le développement et le maintien en bon état du réseau routier pour la sécurité des automobilistes. En effet, des routes de bonne qualité constituent un actif essentiel au développement et à la vitalité de l'économie du Québec et de ses régions. De plus, les investissements en transport collectif vont demeurer à des niveaux records, puisque le PQI 2022-2032 prévoit un montant de 2,1 G\$ supplémentaire afin d'améliorer la mobilité et d'électrifier le transport collectif, portant les investissements de ce secteur à 14,7 G\$. Ces investissements records sont nécessaires afin de favoriser la mobilité des citoyennes et des citoyens, et d'électrifier le transport collectif tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Afin de soutenir la réalisation de projets prioritaires, le gouvernement a relevé à 142,5 milliards de dollars le PQI 2022-2032, une hausse de 7,5 milliards de dollars par rapport au plan précédent. Cette quatrième hausse successive depuis le PQI 2018-2028 a fait passer les prévisions décennales d'investissements de 100,4 milliards de dollars en mars 2018 à 142,5 milliards de dollars en mars 2022.

En tenant compte de ces investissements de près de 4,4 milliards de dollars pour le secteur Réseau routier, les investissements de 30,7 milliards de dollars prévus pour ce secteur au PQI 2022-2032 reflètent la volonté du gouvernement de maintenir les infrastructures routières en bon état.

4,4 milliards de dollars investis pour assurer le maintien en bon état du réseau routier ainsi que son développement

Le PQI 2022-2032 prévoit 2 848,2 millions de dollars au secteur Réseau routier et 1 522,0 millions de dollars à l'enveloppe centrale, pour un total de 4 370,2 millions de dollars. Soulignons que ces investissements sont nécessaires, entre autres, à la réalisation de plusieurs projets sur le réseau routier ayant bénéficié des mesures d'accélération prévues à la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures*. Ces investissements incluent des projets d'aménagement de voies réservées, lesquels contribuent également à l'amélioration du transport collectif. Cette somme de 4 370,2 millions de dollars prévoit :

300,6 millions de dollars pour des projets non majeurs, dont :

- Les projets de réaménagement des secteurs de la jetée du Déroit et de la Pointe-aux-Loups de la route 199, aux Îles-de-la-Madeleine;
- Le projet de réaménagement de la route 170 à L'Anse-Saint-Jean.

2 547,6 millions de dollars pour des projets majeurs en maintien et en bonification du réseau routier, dont :

- La réfection et l'aménagement de voies réservées sur l'autoroute 15 entre Laval et Boisbriand;
- La construction de l'autoroute 19 entre Laval et Bois-des-Filion;
- La construction et la réfection de l'autoroute 25 entre Saint-Esprit et Sainte-Julienne;
- L'élargissement de l'autoroute 30 entre Brossard et Boucherville;
- La construction de l'autoroute 70 entre Grande-Anse et La Baie;
- La mise à l'étude du projet de prolongement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski.

En tenant compte de ces investissements de près de 4,4 milliards de dollars pour le secteur Réseau routier, les investissements de 30,7 milliards de dollars prévus pour ce secteur au PQI 2022-2032 reflètent la volonté du gouvernement de maintenir les infrastructures routières en bon état. Effectivement, la grande majorité de ces investissements, soit 23,5 milliards de dollars (76 %), est prévue en maintien du parc. Par ailleurs, les investissements au secteur Réseau routier incluent 1 059,72 millions de dollars pour des projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, lesquels contribuent à l'amélioration du transport collectif.

2,1 milliards de dollars pour améliorer la mobilité et électrifier le transport collectif

Afin de favoriser la mobilité des citoyens, d'accroître la fluidité de la circulation et d'électrifier le transport collectif, des investissements de 2 083,4 millions de dollars sont consacrés au secteur Transport collectif.

En plus des sommes attribuées au secteur Transport collectif, les investissements au secteur Réseau routier incluent 1 059,7 millions de dollars pour des projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, lesquels contribuent à l'amélioration du transport collectif.

Ces mesures préférentielles et ces voies réservées seront aménagées dans une vision métropolitaine des déplacements et dans une approche de complémentarité entre les réseaux. L'objectif est d'améliorer la mobilité des usagers en augmentant le nombre de personnes transportées, avec un nombre réduit de véhicules, sur un axe ciblé. L'ajout de voies réservées au transport collectif et au covoiturage propose une alternative avantageuse aux déplacements en auto-solo.

>

Au PQI 2022-2032, dix projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus sont prévus, soit :

- L'autoroute 440 direction est entre la route 125 et l'autoroute 25;
- L'autoroute 25 direction nord entre Laval et Terrebonne;
- L'autoroute 15 entre Laval et Boisbriand;
- L'autoroute 15 direction nord, entre Boisbriand et Mirabel;
- L'autoroute 30 entre Brossard et Boucherville;
- L'échangeur des autoroutes 30 et 40;
- L'autoroute 20 direction est entre Beloeil et Sainte-Julie;
- L'autoroute 10 entre Brossard et Carignan;
- Le réseau de mesures préférentielles en transport collectif – Région métropolitaine de Montréal;
- Le réseau de mesures préférentielles en transport collectif – Région métropolitaine de Québec.

En raison des chantiers importants en transport collectif que la STM a sous sa responsabilité, le gouvernement du Québec lui a versé par anticipation, en 2021-2022, des aides financières totalisant 1 120,0 millions de dollars, prévues aux autres années du PQI 2021-2031, pour la réalisation de travaux d'infrastructure du métro de Montréal.

Les actions mises en œuvre au cours des dernières années pour renforcer la gestion et le suivi budgétaire ont permis, en 2021-2022, de suivre tout au long de l'exercice financier l'évolution et l'exécution des dépenses des MO. Sous l'angle d'une gestion saine et efficiente des fonds publics, le gouvernement initie un nouveau processus permettant d'anticiper le financement de certains projets d'investissements afin d'en favoriser leur réalisation. Les travaux et les actions menées en 2021-2022 ont permis d'anticiper le financement d'investissements totalisant 1 120,0 millions de dollars à des projets d'infrastructure pour des travaux déjà prévus au PQI 2021-2031.

Les aides financières accordées ciblent des projets en transport collectif de la STM, en raison notamment de l'important déficit observé par le MTQ quant au maintien de ses actifs. Ainsi, le gouvernement lui versera 1 120 millions de dollars, d'ici le 31 mars 2022, par l'intermédiaire du Fonds des réseaux de transport terrestre.

- 577,0 millions de dollars pour des travaux préparatoires et les acquisitions liés au projet de prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal, de la station Saint-Michel à Anjou, actuellement inscrit « en planification »;
- 543,0 millions de dollars pour des travaux dans le cadre de certains programmes de maintien et de bonification des infrastructures du métro de Montréal :
 - 283,0 millions de dollars pour le programme Réno-Infrastructures (phases II et III), qui englobe la réfection des infrastructures du réseau du métro de Montréal, soit les stations, les structures auxiliaires ainsi que le tunnel, les garages et les ateliers qui ont atteint leur fin de vie utile;
 - 160,0 millions de dollars pour le programme Réno-Systèmes (phase III et IV), qui vise le remplacement, la construction ou la remise à neuf d'équipements fixes directement liés à l'exploitation, plus particulièrement les installations motorisées (ventilation, ascenseurs), les équipements de voie, l'équipement d'énergie, d'exploitation et de contrôle des trains ainsi que les systèmes de télécommunication et de contrôle des procédés d'exploitation;
 - 100,0 millions de dollars pour des travaux dans le cadre du programme Accessibilité des stations du métro de Montréal (phase I), qui vise à rendre les stations du métro universellement accessibles (amélioration des infrastructures physiques et des déplacements verticaux).

Ces aides financières, totalisant 1 120,0 millions de dollars versés par le gouvernement en 2021-2022 relativement à des travaux déjà prévus au PQI 2021-2031, permettent de rendre disponible un montant semblable au PQI 2022-2032 pour d'autres projets sous la responsabilité du MTQ.

Le gouvernement s'attend à ce qu'au cours des dix prochaines années, les investissements pour ce secteur dépassent largement les 13,4 milliards de dollars qui lui sont alloués au PQI 2022-2032. Effectivement, en considérant la réalisation de tous les projets mis à l'étude qui seront à pourvoir en temps opportun et ceux réalisés par CDPQ Infra, hors PQI, il est prévu que les investissements en transport collectif atteignent environ 49,7 milliards de dollars, soit :

- 1,1 milliard de dollars d'aides financières versées à la STM par anticipation en 2021-2022, car l'engagement du gouvernement envers les projets visés par ces versements a été réalisé en 2021-2022 et ne couvre donc pas la période 2022-2032;
- 14,7 milliards de dollars prévus au PQI 2022-2032, dont 13,4 milliards de dollars au secteur Transport collectif et 1,3 milliard de dollars réservés à l'enveloppe centrale;
- 33,9 milliards de dollars pour :
 - des projets de sociétés de transport en commun, inscrits actuellement « à l'étude » ou « en planification », dont un provisionnement est prévu dans des PQI ultérieurs; plus particulièrement des projets structurants de transport collectif électrique;
 - La contribution du Québec pour ces projets sera établie ultérieurement en fonction de la date d'approbation de leur DA et des contributions de partenaires comme le gouvernement fédéral et les sociétés de transport en commun. Par conséquent, les sommes nécessaires à leur réalisation seront prévues, en temps opportun, lors de l'élaboration des prochains PQI.
 - des projets sous la responsabilité de CDPQ Infra, hors PQI, soit le REM dans la région de Montréal, projet en cours de réalisation, et les projets structurants de transport collectif électrique pour relier l'Est et le Nord-Est de Montréal au centre-ville (REM de l'Est).

Le gouvernement projette que les investissements consacrés en transport collectif atteindront 49,7 milliards de dollars et ceux du réseau routier, 55,0 milliards de dollars.

- En tenant compte des investissements de 6,8 milliards de dollars pour l'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, prévus au secteur Réseau routier au PQI 2022-2032 ou à être provisionnés à ce secteur dans les PQI ultérieurs, les investissements du secteur Transport collectif seraient supérieurs, en atteignant 56,5 milliards de dollars comparativement à 48,2 milliards pour le secteur Réseau routier.

La Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure

Le 10 décembre 2020, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la LACPI. Celle-ci a pour but d'alléger certaines procédures, sans toutefois réduire les normes existantes, afin de démarrer plus rapidement 180 projets d'infrastructure jugés prioritaires. Ces mesures d'accélération sont bien définies, circonscrites et temporaires et concernent l'expropriation, le domaine de l'État, l'environnement ainsi que l'aménagement et l'urbanisme. Ces 180 projets d'infrastructures concernent :

- 51 projets sous la responsabilité du MTQ ou des sociétés de transport (projets structurants de transport collectif électrique, voies réservées, reconstruction de routes, d'autoroutes ou de ponts, voies maritimes et ferroviaires);
- 81 projets sous la responsabilité du MSSS (maisons des aînés, CHSLD et hôpitaux);
- 35 projets sous la responsabilité du MEQ (écoles primaires ou secondaires et centres de formation aux adultes ou centres de formation professionnelle);
- 5 projets sous la responsabilité du MES (cégeps et universités);
- 8 projets sous la responsabilité de la SQI (palais de justice et immeubles du gouvernement).

Source : Plan Québécois des infrastructures, budget de dépenses 2022-2033, vol. 6, mars 2022

Un engagement à mettre fin aux délais de paiement dans l'industrie de la construction

Le gouvernement est sensibilisé à la problématique des délais de paiement dans l'industrie de la construction et des difficultés diverses que cela occasionne pour les entreprises qui font affaire avec l'État. C'est dans l'optique de tester une solution à cet enjeu qu'un projet pilote sur les délais de paiement avait d'ailleurs été lancé. Aujourd'hui, le projet pilote est terminé et un bilan, très positif, a pu en être dressé. Les mesures visant à imposer un calendrier de paiement ainsi qu'un mécanisme de règlement des différends dans le cadre des contrats et des sous-contrats publics peuvent donc être pérennisées.

Un premier pas important a déjà été accompli en 2020-2021 avec l'assujettissement aux conditions et aux modalités du projet pilote sur les délais de paiement, de l'ensemble des projets visés par les mesures d'accélération prévues dans la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures. Il s'agit de centaines de contrats, liés à d'importants projets d'infrastructure parmi lesquels des écoles, des maisons pour aînés et des hôpitaux. Ayant l'intention d'étendre les mécanismes du projet pilote de façon durable, le

Secrétariat du Conseil du trésor s'affaire à donner suite aux constats du projet pilote et à offrir une transition à l'industrie de la construction. Il s'agit d'une mesure attendue, notamment par les petites et moyennes entreprises.

Un nouveau modèle d'intégrité des marchés publics

L'intégrité des entreprises demeure une préoccupation pour le gouvernement et pour les citoyens. Créé il y a une dizaine d'années, le régime d'intégrité des entreprises prévu à la Loi sur les contrats des organismes publics doit évoluer pour continuer de répondre à cette préoccupation. Depuis, les parties prenantes du régime ont eu l'occasion de faire des observations et d'identifier des améliorations potentielles permettant d'en optimiser l'application. Le Projet de loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs

de l'Autorité des marchés publics, déposé au début de l'année 2022 à l'Assemblée nationale, apporte ces changements au régime.

En effet, le projet de loi propose notamment d'élargir la portée et d'optimiser le régime d'intégrité afin que tout contractant ou sous-contractant partie à un contrat ou sous-contrat public satisfasse aux exigences d'intégrité de la Loi sur les contrats des organismes publics, et ce, peu importe la valeur du contrat ou du sous-contrat. Conséquemment, tous les contractants de l'État seraient assujettis à la surveillance de l'Autorité des marchés publics. Le projet de loi prévoit aussi d'étendre les pouvoirs de veille et de surveillance de l'Autorité des marchés publics, et d'ainsi poursuivre le déploiement du nouveau modèle d'intégrité qui avait été amorcé avec la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure.

Source : Stratégie de gestion des dépenses et renseignements supplémentaires, Budget de dépenses 2022-2023, vol. 1, mars 2022 ♦

Ayant l'intention d'étendre les mécanismes du projet pilote de façon durable, le Secrétariat du Conseil du trésor s'affaire à donner suite aux constats du projet pilote et à offrir une transition à l'industrie de la construction. Il s'agit d'une mesure attendue, notamment par les petites et moyennes entreprises.

Réaction de l'ACRGQT suite au dépôt du budget 2022-2023

Des mesures qui aideront le virage numérique dans la construction

L'ACRGQT est satisfaite des mesures mises de l'avant dans la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022-2027. En effet, cette stratégie permettra de faciliter l'accès des entreprises à l'expertise et à l'accompagnement en la matière. Le gouvernement prévoit 60 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour accélérer le virage numérique et accroître la productivité.

Différentes initiatives sont d'ailleurs en cours dans l'industrie afin de favoriser le virage numérique. On n'a qu'à penser au déploiement de la Feuille de route gouvernemental BIM déjà en cours et l'Initiative québécoise pour la Construction 4.0 (IQC4.0) qui permet un accompagnement personnalisé afin d'augmenter la rentabilité et la productivité des entreprises en ayant recours aux bons outils numériques.

Délais de paiement

L'ACRGQT accueille avec soulagement l'engagement du gouvernement de mettre fin aux délais de paiement dans l'industrie de la construction. En effet, on se rappellera qu'après des démarches communes des partenaires de l'industrie visant à remédier cette importante problématique vécue par les entrepreneurs, le gouvernement a mis en place un projet pilote visant à tester des solutions innovantes. Devant le succès du projet-pilote, le Conseil du trésor a dévoilé son « intention d'étendre les mécanismes du projet pilote et s'affaire à donner suite aux constats (...) et à offrir une transition à l'industrie de la construction ».

Augmentation du Plan québécois des infrastructures

L'ACRGQT est satisfaite des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures 2022-2032 (PQI) notamment sur le réseau routier, en matière de transport collectif ou d'infrastructures municipales.

Pour le réseau routier, avec ses 30 G\$, il s'agit du plus grand montant planifié au PQI depuis 9 ans. Cependant, le gouvernement devra avoir à l'œil son état qui stagne à 50% de proportion de bon état. Il s'agit d'une situation préoccupante.

De plus, l'ACRGQT est enchantée de voir que le taux de réalisation des investissements routiers prévus pour l'année 2020-2021 a atteint 95 %.

Poursuite du plan construction

Bien que peu de mesures supplémentaires ont été annoncées afin de limiter la problématique de rareté de main-d'œuvre dans l'industrie, l'ACRGQT surveillera de près la poursuite de la mise en place du Plan construction devant s'étaler jusqu'en 2023. Ce plan devait notamment aider l'industrie à attirer de la main-d'œuvre sur les chantiers. À cet effet, l'ACRGQT accueille favorablement la modernisation des programmes de formation professionnelle qui doit leur donner plus de flexibilité. D'ailleurs, dans le budget 2022-2023, on annonce 135,2 millions de dollars d'ici 2026-2027 pour moderniser les programmes afin d'assurer un plus grand bassin de main-d'œuvre compétente et qualifiée en formation professionnelle.

Couverture mobile

Les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie sont ceux qui exécutent les travaux de construction d'infrastructures de télécommunication. Ce sont eux qui ont contribué à accélérer le branchement à Internet haute vitesse des Québécois. Ainsi, les investissements de 30 millions de dollars en 2022-2023 et de 20 millions de dollars en 2023-2024 afin de réaliser une cartographie des besoins ainsi que les premiers travaux permettant de mettre en place une couverture mobile sur l'ensemble du réseau routier du Québec sont bien accueillis par l'industrie. ◊



Un projet pilote concluant visant à faciliter les paiements dans les contrats de travaux de construction

Le projet pilote qui visait l'expérimentation d'une solution pour régler le problème des délais de paiement dans l'industrie de la construction s'est révélé concluant. La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, se réjouit de ce succès qui résulte d'un travail de collaboration entre les parties concernées, dont la Coalition sur les retards de paiement dans la construction.

S'échelonnant sur trois ans, le projet pilote, s'appliquait aux contrats et aux sous-contrats de travaux de construction des organismes assujettis à la Loi sur les contrats des organismes publics. Il visait à tester un calendrier de paiement obligatoire et un processus rapide de règlement des différends. En tout, 52 contrats publics de travaux de construction ont été désignés par le Conseil du trésor pour y prendre part. L'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec a été désigné comme tierce partie neutre. Il était responsable de mettre les intervenants-experts à la disposition des parties, en cas de conflit.

Principaux constats

De façon générale, le calendrier de paiement a été utile aux parties prenantes. Il a permis une meilleure collaboration entre l'organisme public et l'entrepreneur général grâce à une prévisibilité des actions de chacune des parties de la chaîne contractuelle.

Le mécanisme de règlement des différends a été jugé rapide et efficace par les parties qui l'ont utilisé. Le modèle étant perfectible, diverses pistes d'amélioration sont ressorties de l'expérience.

Les suites du projet pilote

Ayant l'intention d'étendre les mécanismes du projet pilote de façon durable, le Secrétariat du Conseil du trésor s'affaire à donner suite aux constats du projet pilote et à offrir une transition à l'industrie de la construction.

Faits saillants

- Le Secrétariat du Conseil du trésor était en mesure d'analyser le problème en vue de déterminer une solution pour les organismes publics assujettis à la Loi.
- Ainsi, il a été jugé opportun de mettre sur pied un projet pilote afin de tester et d'évaluer un modèle. Cette démarche a permis au Secrétariat de procéder à des expérimentations avant de modifier le cadre normatif.
- Le projet pilote s'échelonnait sur une période de 3 ans.
- Ont participé au projet pilote :
 - la Société québécoise des infrastructures;
 - le ministère des Transports;
 - le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides;
 - le Centre de services scolaire de Montréal;
 - le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Un rapport qui confirme les constats et revendications des entreprises du secteur

La Coalition contre les retards de paiement dans la construction (Coalition) appuie les constats du Rapport sur la mise en œuvre d'un projet pilote sur les délais de paiement dans l'industrie de la construction (rapport) publié par le Secrétariat du Conseil du trésor. Ceux-ci sont en phase avec les revendications des dernières années et reflètent la réalité vécue sur le terrain.

La Coalition, qui participera aux consultations particulières sur le projet de loi no. 12 (Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics) réitère que le gouvernement du Québec doit profiter de l'occasion pour régler définitivement la problématique des délais de paiement dans la construction pour le volet marchés publics. Une recommandation a été faite en ce sens à la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale.

« Nous l'avons dit lors du dépôt du projet de loi no. 12, celui-ci est idéal pour mettre fin aux délais de paiement dans le secteur public et ainsi permettre aux Québécoises et aux Québécois d'effectuer des économies substantielles. Le gouvernement a maintenant un rapport entre les mains, qui découle d'un projet pilote de plus de trois ans, qui offre toutes les informations nécessaires afin d'adapter adéquatement le projet de loi no. 12 et régler une bonne partie de la problématique », affirme Marc Bilodeau, porte-parole de la Coalition.



Un projet pilote qui a rempli ses objectifs

La conclusion du rapport est claire. Le projet pilote a fonctionné et suscité les résultats escomptés. «De manière générale, les conditions et modalités proposées à l'arrêt ministériel ont bien fonctionné autant pour le calendrier de paiement obligatoire que pour le recours à un mécanisme de règlement des différends rapide. Bien que certains éléments doivent toujours être précisés ou améliorés pour rendre son fonctionnement pleinement efficace, la faisabilité et la pertinence d'établir une solution pérenne et globale relativement à la problématique des délais de paiement ont été démontrées par ce projet pilote.» (p.23)

La Coalition souligne l'enthousiasme de la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, concernant le succès du projet pilote et réitère son entière collaboration dans la mise en œuvre d'une solution permanente.

Des impacts économiques de plus d'un milliard de dollars par année

Rappelons qu'en 2014, une étude réalisée par Raymond Chabot Grant Thornton faisait état des impacts considérables pour l'économie québécoise des retards de paiement dans l'industrie de la construction : perte de productivité des entreprises, frais encourus et intérêts qui s'accumulent, manque de liquidité notamment pour payer les salaires, exode des PME vers le privé au détriment des contrats publics, manque de concurrence dans les appels d'offres publics. Au total, le coût économique de ces impacts est estimé à environ un milliard de dollars par année pour le Québec.

Rappelons également que la Commission Charbonneau avait recommandé, dans son rapport final, que le gouvernement adopte des dispositions législatives ou réglementaires pour mettre fin aux retards de paiement.

Source : Coalition contre les retards de paiement dans la construction ◊

La CNESST dévoile les conclusions de son enquête

Décès d'un signaleur de grue à l'emploi sur un chantier de construction à Brossard

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) rend publiques les conclusions de son enquête sur l'accident ayant coûté la vie, le 8 juillet 2021, à un signaleur de grue d'une entreprise spécialisée en travaux de coffrages sur un chantier de construction situé au 575, rue de l'Équinoxe, à Brossard.

Chronologie de l'accident

Le jour de l'accident, la victime s'affairait au chargement des équipements de coffrage sur un camion semi-remorque à plateau. Pour ce faire, il a attaché à l'aide de deux élingues synthétiques une charge composée de huit panneaux de coffrage. Cette charge a été soulevée et transportée à l'aide d'une grue à tour jusqu'au point de dépôt, situé sur le camion semi-remorque à plateau. Au moment de descendre la charge, celle-ci a glissé des élingues sur lesquelles elle prenait appui. La charge a percuté le plateau du camion semi-remorque, ce qui a entraîné la projection de deux panneaux de coffrage. Ceux-ci ont happé le travailleur qui se trouvait sur le plateau du camion afin de guider la descente de la charge. La victime a alors été propulsé dans les airs pour ensuite chuter au sol, à l'arrière du camion semi-remorque à plateau. Les services d'urgence ont été appelés sur place et le décès du travailleur a été constaté sur place.

Causes de l'accident

L'enquête a permis à la CNESST de retenir trois causes pour expliquer l'accident :

- La rotation de la charge lors de sa chute, combinée à l'impact sur le camion semi-remorque à plateau, a entraîné la projection de deux panneaux de coffrage en direction du travailleur.
- Une méthode d'élingage inappropriée et approximative a entraîné le glissement d'une des élingues et provoqué la chute de la charge.
- La gestion de la manutention des panneaux de coffrage en pile sur le chantier était déficiente.

À la suite de l'accident, la CNESST a exigé de l'employeur qu'il produise une méthode de levage sécuritaire et attestée par une personne compétente, et qu'une inspection spéciale de la grue, tel que spécifié à la norme sur les grues à tour, soit effectuée.

Comment éviter un tel accident

Pour prévenir les accidents lors de chargement d'équipements de coffrage à l'aide d'élingues et au moyen d'une grue à tour, des solutions existent :

L'employeur doit utiliser les accessoires d'élingage fournis par le fabricant des panneaux de coffrage.

L'employeur doit s'assurer que l'élingage des charges est effectué selon des méthodes éprouvées.

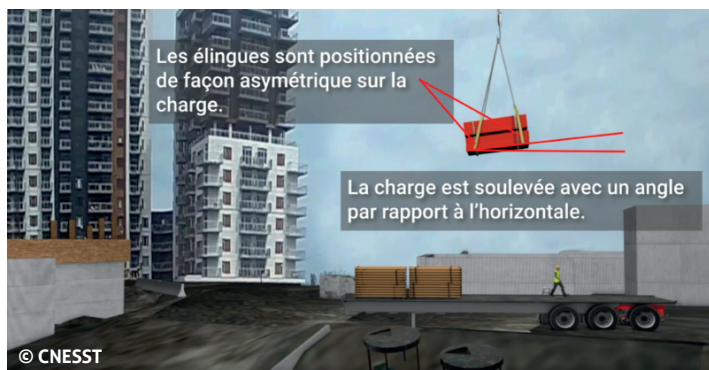
Par la loi, l'employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique de ses travailleurs et travailleuses. Il a également l'obligation de s'assurer que l'organisation du travail ainsi que les équipements, les méthodes et les techniques pour l'accomplir sont sécuritaires.

Les travailleurs et travailleuses doivent faire équipe avec l'employeur pour repérer les dangers et mettre en place les moyens pour les éliminer ou les contrôler.

Suivis de l'enquête

La CNESST transmettra son rapport d'enquête aux organismes suivants :

- les associations sectorielles paritaires du Québec;
- les gestionnaires des mutuelles de prévention;
- l'Association de la construction du Québec;
- l'Association des entrepreneurs en coffrage structural du Québec;
- l'Association patronale des entreprises en construction du Québec;
- l'Association des entrepreneurs en construction du Québec;
- l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec;
- l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.



Le rapport d'enquête sera diffusé dans les établissements de formation offrant dans leurs programmes d'études les activités de perfectionnement et les formations ayant comme sujet l'élingage et le levage de charges à l'aide de grues, pour sensibiliser les futurs travailleurs et travailleuses.

Source : CNESST ◇

L'ACC accueille Brendan Nobes au poste de président de son conseil d'administration de 2022-2023

L'Association canadienne de la construction (ACC) annonçait le 8 mars dernier que **Brendan Nobes est le président du conseil d'administration de 2022-2023. L'ACC remercie sincèrement le président sortant, Ray Bassett, de son leadership exemplaire.**

M. Nobes est directeur de grands projets chez rcs construction, une entreprise de construction générale qui réalise des projets d'envergure dans tout le Canada atlantique. M. Nobes incarne l'approche centrée sur le client auquel souscrit rcs construction, en fournissant des services complets dans le cadre de grands projets de construction, et ce, de la conception à l'achèvement.

Dans son allocution aux membres lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACC, M. Nobes a exposé ses priorités pour l'association au cours de l'année à venir. « Je sais que les deux dernières années ont été éprouvantes pour nous tous et nous ont fait vivre de grandes incertitudes, mais j'ai vraiment l'impression que le vent tourne et que la situation s'améliore, a déclaré M. Nobes. C'est l'année où nous devons miser sur les progrès technologiques, créer des cultures d'entreprise plus inclusives et mettre le Canada sur la voie du virage vert. »

Outre la mise en place d'un plan stratégique actualisé, M. Nobes se réjouit de faire avancer trois initiatives au cours de son mandat, notamment accroître l'engagement de l'ACC auprès des membres, en personne dans leur ville; lancer de nouveaux services visant à rehausser les pratiques exemplaires en matière de réalisation de projets; et resserrer les liens entre l'ACC et nos associations partenaires.

En plus de M. Nobes, les personnes suivantes siégeront au conseil de l'ACC de 2022-2023 :

- Charles Caza (1^{er} vice-président), Ontario - Centre du Canada
- Francis Roy (2^e vice-président), Québec - Centre du Canada
- Jean François Arbour, Québec - Centre du Canada
- Andrew Arnill, Alberta - Ouest du Canada
- David Bowcott, Ontario - Centre du Canada
- Nicole Chabot, Manitoba - Ouest du Canada
- Leslie Doka, Saskatchewan - Ouest du Canada
- Trevor Doucette, Alberta - Ouest du Canada
- Steve Drummond, Colombie-Britannique - Ouest du Canada
- Wayne Ferguson, Ontario - Centre du Canada
- Nadine Fullarton, Nouveau Brunswick - Est du Canada
- Eric Gaulin, Québec - Centre du Canada
- Peter Grose, Manitoba - Ouest du Canada
- Quentin Huillery, Alberta - Ouest du Canada
- Branden Kotyk, Colombie-Britannique - Ouest du Canada
- Patrick Lafrenière, Terre-Neuve-et-Labrador - Est du Canada
- John Mollenhauer, Ontario - Centre du Canada
- Cory Richter, Saskatchewan - Ouest du Canada
- Brad Scott, Nouvelle-Écosse - Est du Canada

Source : ACC ♦

« C'est l'année où nous devons miser sur les progrès technologiques, créer des cultures d'entreprise plus inclusives et mettre le Canada sur la voie du virage vert. »



Brendan Nobes

Projet de rehaussement de la route 349

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tenait une séance d'information publique sur le projet de rehaussement de la route 349 entre Saint-Paulin et Saint-Alexis-des-Monts le 1^{er} mars dernier.

Les citoyens pourront assister à une présentation du ministre des Transports, l'initiateur du projet.

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le Registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Les citoyens, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet avaient jusqu'au 25 mars 2022 pour faire une demande de consultation publique ou de

médiation auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Résumé du dossier

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) envisage de procéder au rehaussement de la route 349 entre les municipalités de Saint-Paulin et de Saint-Alexis-des-Monts dans la région de la Mauricie. Situé le long de la rivière du Loup, ce projet d'une longueur de 2,76 km s'accompagnerait d'une reconstruction et d'une mise à niveau des glissières de sécurité.



Une opportunité pour préparer l'avenir de votre entreprise

L'Initiative Québécoise pour la Construction 4.0 (IQC4.0) vous offre un accompagnement personnalisé pour que vous puissiez augmenter votre rentabilité et votre productivité en ayant recours aux bons outils numériques. Ces services s'adressent à toutes les entreprises, peu importe leur niveau de maturité numérique. Petite, moyenne ou grande entreprise, ces services vous permettront d'optimiser vos processus et de gagner en efficacité. Jusqu'à présent, plus de 250 entreprises ont réalisé le diagnostic numérique de l'IQC4.0.

L'ACRGQ vous rappelle que les diagnostics numériques sont gratuits et que l'accompagnement stratégique pour la mise en œuvre de vos projets est financé à 50% pour les entreprises qui auront été diagnostiquées. Les détails sont disponibles dans ce document (pdf joint) ou en ligne.

Vous pourrez en savoir davantage en participant au webinaire le 26 avril prochain. ◊



Plus précisément, le MTQ souhaite rehausser d'une hauteur moyenne allant de 20,8 cm à 41,8 cm cinq segments de ce tronçon de route. Ce projet protégerait la route contre les crues qui se produisent tous les 25 ans, et un rehaussement supplémentaire de 30 cm est aussi prévu sur l'entièreté du tracé visé.

Évalués à environ 5 M\$, les travaux sont prévus s'échelonner sur une durée de 21 semaines. L'échéancier de réalisation s'étalerait sur deux ans.

Empruntée à des fins de déplacements locaux et régionaux, cette route permet d'accéder à des entreprises agricoles, des résidences et d'autres infrastructures touristiques régionales, notamment à Saint-Alexis-des-Monts où l'on retrouve des sites de villégiature. Une ligne de distribution d'Hydro-Québec est aussi adjacente à cette section de la route.

Source : BAPE ◊

Transition numérique : 1,45 M\$ pour l'utilisation et la modélisation des données de construction

Dans le cadre du Plan d'action pour le secteur de la construction du gouvernement du Québec, la Ville de Québec se voit offrir une subvention de 1,45 M\$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour accélérer la transition numérique en ce qui concerne la conception, la construction et l'exploitation de ses infrastructures publiques, et ce, autant pour les bâtiments que pour les ouvrages de génie civil.

Concrètement, cette somme permettra à la Ville de rehausser ses infrastructures technologiques afin d'accélérer l'intégration et l'utilisation de la modélisation des données du bâtiment, également connue sous l'appellation Building Information Modeling (BIM).

Les avantages du BIM

Les avantages de la modélisation des données du bâtiment et d'ouvrages de génie civil sont nombreux et indéniables. Cette pratique permet :

- d'augmenter la productivité et l'agilité, diminuant ainsi les demandes de changements en chantier;
- un meilleur partage des données en temps réel, permettant une communication améliorée entre les parties et une collaboration accrue;
- une efficacité augmentée et la réduction des risques d'erreurs grâce au recoupement des données sur une seule et même plateforme technologique;
- la possibilité de visualiser en 3D tous les projets et de juxtaposer leurs différentes facettes;
- un meilleur contrôle des coûts par une planification et une estimation plus justes.

Rappelons également que la Ville de Québec est cosignataire d'une feuille de route gouvernementale, qui regroupe les six plus grands donneurs d'ouvrage publics au Québec, et qui vise à accélérer l'intégration et l'adoption du BIM dans les projets d'infrastructures publiques.

Le BIM à la Ville de Québec

La Ville de Québec a réalisé plus d'une dizaine de projets de construction en BIM depuis 2015, dont le Centre Vidéotron, le Centre de glace Intact Assurance et le centre de biométhanisation.

En 2021, la Ville a remporté le prix Project Delivery, Asset management & Lifecycle Award dans le cadre du concours pan-canadien CanBIM innovation spotlight Award 2021. Ce prix est décerné à un propriétaire qui a fait preuve de leadership et d'innovation en utilisant des technologies et des processus numériques pour améliorer la livraison des projets de construction et la gestion des actifs.

Source : Ville de Québec ◊

Reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes

La planification écourtée d'environ 18 mois

Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Mme Chantal Rouleau, ainsi que le député de Beauharnois et adjoint parlementaire du ministre des Transports, M. Claude Reid, soulignaient le 10 mars dernier le début de l'appel de propositions, soit la dernière étape du processus encadrant la sélection de l'entrepreneur ou du consortium pour la conception, la construction et le financement du projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes, entre Vaudreuil-Dorion et Senneville.

L'appel de qualification, qui a débuté le 25 octobre 2021, s'est conclu récemment par la sélection de candidats qui ont été invités à participer, dès le 10 mars dernier, à l'appel de propositions. Au terme de cette dernière étape, le Ministère confiera le contrat du projet au candidat qui aura fait la meilleure proposition technique et financière. La signature du contrat, prévue en 2023, marquera le début imminent des travaux de conception et de construction du futur pont.

Au total, la planification aura été écourtée d'environ 18 mois grâce à l'optimisation de l'échéancier ainsi qu'aux mesures d'exception prévues par la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure dont bénéficie le projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes.

Faits saillants

Le futur pont de l'Île-aux-Tourtes comprendra trois voies de circulation par direction, une piste polyvalente bidirectionnelle et des accotements larges adaptés à une utilisation par les autobus.

La signature du contrat, prévue en 2023, marquera le début imminent des travaux de conception et de construction du futur pont.

Le Ministère a choisi un mode de réalisation de type conception, construction et financement puisqu'il offre la meilleure valeur ajoutée aux fonds publics investis en plus d'encourager l'innovation.

À la suite d'une évaluation de la qualité, le contrat sera octroyé au candidat ayant soumis le prix le plus bas ajusté en fonction de la note obtenue pour la qualité. Les propositions techniques seront évaluées sur la base de la conformité aux attentes du Ministère et de la valeur ajoutée au regard de différents critères regroupés en quatre domaines : milieu naturel, infrastructures, milieu humain et système de gestion intégré de projet.

Source : Gouvernement du Québec ◊



Pont de la montée Monette, au-dessus du ruisseau Saint-André, à Saint-Philippe

Le gouvernement du Québec va de l'avant avec la reconstruction du pont en 2022

Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, le ministre de la Justice et ministre responsable de la région de la Montérégie, M. Simon Jolin-Barrette, ainsi que le ministre de la Santé et des Services sociaux et député de La Prairie, M. Christian Dubé, annonçaient le 28 février dernier la publication d'un appel d'offres dans le but de reconstruire, dès cette année, le pont de la montée Monette, qui enjambe le ruisseau Saint-André, à Saint-Philippe.

La conclusion de l'appel d'offres permettra la sélection d'un entrepreneur pour effectuer les travaux de reconstruction attendus par la Ville de Saint-Philippe. Grâce au travail et à la collaboration des différentes parties, les travaux devraient être réalisés entre les mois d'août et de décembre 2022. Le ministère des Transports a d'ailleurs développé une solution qui ne nécessitait pas d'acquisition de terrains, ce qui a permis de réduire le délai de préparation du projet visant à redonner un lien pleinement fonctionnel aux usagers de la route.

Source : Gouvernement du Québec ◊

Programme d'infrastructures municipales d'eau

Le gouvernement du Québec accorde près de 800 000 \$ pour des infrastructures d'eau à Victoriaville

Au nom de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, le député d'Arthabaska et whip en chef du gouvernement, M. Eric Lefebvre, annonçait qu'une somme de 797 100 \$ a été accordée à la Ville de Victoriaville pour des travaux d'infrastructures d'eau.

Le projet vise le renouvellement de conduites d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux de pluie sous la rue des Tilleuls, entre la rue des Frênes et la rue des Érables. Ce sont 1456 mètres de conduites qui seront remplacées pour assurer la bonne gestion de l'eau à Victoriaville.

Faits saillants

- En août dernier, se sont conclus à Victoriaville des travaux de renouvellement de conduites pour lesquels une aide financière de 1 083 250 \$ a été octroyée par le MAMH, dans le cadre du PRIMEAU.
- Le gouvernement du Québec a annoncé, le 30 août 2021, un soutien financier de 16 millions de dollars accordé à Victoriaville pour la réalisation du projet de protection et de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du réservoir Beaudet.
- En septembre 2020, le gouvernement du Québec a fait l'annonce d'aides financières de 3 998 360 \$, réparties à parts égales entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, accordées à la Ville de Victoriaville pour le renouvellement de conduites, dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau.

Source : MAMH ◊



Andrée Laforest

Programme d'infrastructures municipales d'eau

Plus de 17,8 M\$ pour des infrastructures d'eau à Saint-Pierre-les-Becquets

Au nom de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, le député de Nicolet-Béancour, M. Donald Martel, annonçait le 11 mars dernier qu'un investissement sans précédent de 17 858 789 \$ a été octroyé à la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets pour des travaux de construction, d'agrandissement et de réfection d'infrastructures d'eau.

Les travaux visent notamment l'assainissement des eaux usées du secteur urbain de la municipalité par l'implantation d'une station d'épuration de type étangs aérés en terre ainsi que la mise en place de trois postes de pompage. Qui plus est, ce projet d'envergure permettra à la Municipalité de remplacer des conduites désuètes et de prolonger le réseau d'égout en vue d'y relier plus d'une vingtaine de résidences le long des routes 132 et 218.

Faits saillants

Le ministère des Transports (MTQ) collabore aussi financièrement au projet pour une somme de 5,5 M\$. Cet investissement servira à la réfection complète de la structure de la chaussée sur 2,3 kilomètres sur les routes 132 et 218, au remplacement de l'égout pluvial ainsi qu'à l'asphaltage. ◊

Prolongement de la route 138 en Basse-Côte-Nord

Le déboisement entre les rivières Musquaro et Washicoutai débute

Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie M. François Bonnardel, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable des régions de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Jonatan Julien, et le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Ian Lafrenière, annonçaient le 14 mars dernier la concrétisation d'une entente de collaboration entre le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus d'Unamen Shipu pour la réalisation de travaux de déboisement entre Kegaska et La Romaine.

Cette entente viendra consolider le partenariat avec la communauté et favorisera la poursuite du projet. Plus précisément, les travaux sont réalisés sur un segment d'un peu plus de 20 kilomètres situé entre les rivières Musquaro et Washicoutai.

D'autres travaux de déboisement ont été réalisés dans ce secteur au cours des derniers mois, soit entre Kegaska et la rivière Musquaro. Rappelons que la construction de la route 138 entre Kegaska et La Romaine a été amorcée en août 2021. Les équipes seront de retour sur le terrain au printemps 2022, après une pause hivernale.

Le projet de prolongement de la route 138 en Basse-Côte-Nord vise, à terme, à relier les localités de cette région entre elles et avec le reste du Québec, tout en soutenant le développement du territoire nordique.



Faits saillants

- Le projet consiste à aménager, sur deux tronçons, une route à deux voies, soit une dans chaque direction.
 - Le tronçon situé entre Kegaska et La Romaine aura une longueur d'un peu moins de 49 kilomètres et comprendra 13 structures.
 - Pour relier Tête-à-la-Baleine à La Tabatière, environ 30 kilomètres de route et 5 ponts devront être construits.
- La concrétisation des tronçons en réalisation représente un investissement de 695,5 M\$, soit 285,6 M\$ provenant du ministère des Transports, 225,1 M\$ de la Société du Plan Nord et 184,8 M\$ du Nouveau Fonds Chantiers Canada - volet Infrastructures provinciales-territoriales - Projets nationaux et régionaux du gouvernement du Canada.
- Deux autres tronçons sont à l'étude, soit ceux situés entre La Romaine et Tête-à-la-Baleine ainsi qu'entre La Tabatière et Vieux-Fort.
 - Une mise à jour de l'étude d'opportunité est en cours. Elle permettra de recueillir l'ensemble des données nécessaires afin de déterminer les meilleurs scénarios pour ces deux tronçons.
- Le Plan d'action nordique 2020-2023 (PAN 20-23) répond aux priorités énoncées par les acteurs du Nord québécois. Il vise à fournir les outils appropriés aux communautés concernées afin qu'elles habitent pleinement leur territoire. Le gouvernement du Québec investira ainsi 778,6 M\$, soit plus de la moitié de la somme prévue dans le PAN 20-23, pour soutenir les entreprises et les citoyens établis et actifs au nord du 49^e parallèle. Les 49 actions socio-économiques du PAN 20-23 ont été élaborées conjointement par 20 ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Source : Gouvernement du Québec ◊

Décongestion de l'autoroute 30 entre Brossard et Boucherville

Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, le ministre de la Justice et ministre responsable de la région de la Montérégie, M. Simon Jolin-Barrette, la ministre de la Culture et des Communications et députée de Montarville, M^{me} Nathalie Roy, le ministre responsable des Affaires autochtones et député de Vachon, M. Ian Lafrenière, ainsi que la députée de Verchères, M^{me} Suzanne Dansereau, annonçaient le 18 février que les travaux pour la décongestion de l'autoroute 30 débiteront dès cette année. Ils ont du même coup précisé certains réaménagements prévus dans l'axe de l'autoroute 30 en vue de rendre la circulation plus fluide entre Brossard et Boucherville. Par cette annonce, le gouvernement du Québec concrétise un engagement gouvernemental important à l'égard de la Montérégie.

Le projet permettra notamment l'ajout d'une troisième voie par direction pour le transport collectif et le covoiturage, de même que la construction d'un accès vers la station Brossard du Réseau express métropolitain (REM), située à proximité de l'échangeur des autoroutes 10 et 30.

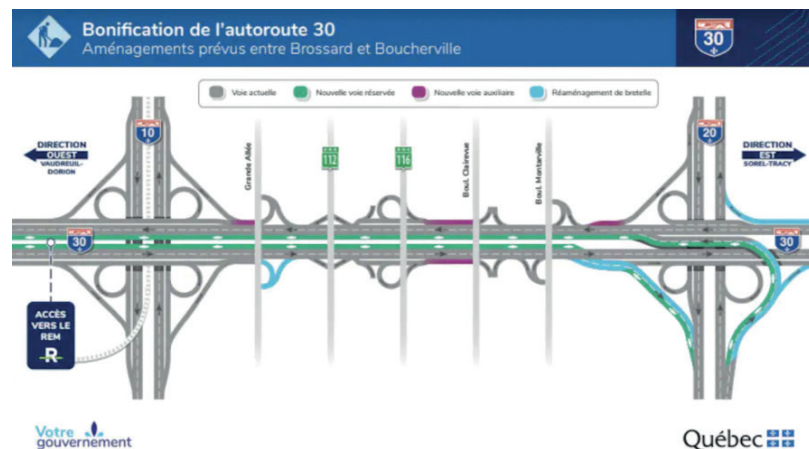
Des réaménagements à la hauteur des bretelles des échangeurs et des ajouts de voies auxiliaires à proximité des autoroutes 10 et 20 ainsi que des routes 112 et 116 permettront aussi d'améliorer les conditions de circulation. Soulignons l'aménagement d'une nouvelle bretelle directionnelle à deux voies de circulation, dont une sera réservée au transport collectif, afin de faciliter l'accès à l'autoroute 30 à partir de l'autoroute 20, en direction ouest.

Le projet permettra notamment l'ajout d'une troisième voie par direction pour le transport collectif et le covoiturage, de même que la construction d'un accès vers la station Brossard du REM.

Faits saillants

- L'élargissement de l'autoroute 30 permettra l'ajout d'une voie réservée au transport collectif et au covoiturage dans chaque direction entre Brossard et Boucherville. Des réaménagements amélioreront également la sécurité et la fluidité de la circulation entre les multiples échangeurs qui se trouvent sur le tronçon. Parmi ces réaménagements, soulignons :
 - l'aménagement d'un nouvel accès vers la station Brossard du REM;
 - l'aménagement d'une bretelle directionnelle menant de l'autoroute 20, en direction ouest, à l'autoroute 30, en direction ouest, avec deux voies de circulation, dont une sera réservée;
 - le doublement de la bretelle menant de l'autoroute 30, en direction est, à l'autoroute 20, en direction est, afin d'aménager une voie réservée;
 - le doublement des sorties de l'autoroute 30, en direction ouest, menant à la route 116 et à l'autoroute 10;
 - le réaménagement de certaines bretelles afin de permettre des insertions plus sécuritaires sur l'autoroute.
- L'échéancier global du projet ainsi que les détails sur le nouvel accès à la station du REM située à proximité de l'échangeur des autoroutes 10 et 30 seront confirmés ultérieurement.
- Les entraves dans le cadre des travaux sur l'autoroute 30 seront mises en place de façon coordonnée avec le chantier de réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine pour limiter les répercussions sur les usagers.
- Les débits quotidiens de l'autoroute 30, entre les autoroutes 10 et 20, varient entre 47 000 et 81 000 véhicules.

Source : Gouvernement du Québec ◊



Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales

Plus de 5 M\$ à la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est

Afin d'appuyer la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est dans le maintien en état et le développement de l'aéroport Roland-Désourdy, situé à Bromont, la députée de Brome-Missisquoi, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Isabelle Charest, au nom du ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, confirmait en janvier dernier l'octroi d'une aide financière maximale de 5 290 713 \$.

Cette somme servira notamment à l'amélioration des pistes, à la construction de voies de circulation ainsi qu'au remplacement du balisage lumineux.

Le soutien du gouvernement du Québec est accordé par l'entremise du Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR). Le programme vise à soutenir les propriétaires et les exploitants d'aéroports dans la réalisation de divers projets et l'acquisition d'équipements.

Faits saillants

- Le PAQIAR est doté d'une enveloppe budgétaire de 100 M\$ et est en vigueur jusqu'au 31 mars 2022.
- Il comprend trois volets :
 - volet 1 - Réfection et amélioration des infrastructures et des équipements « côté piste »;
 - volet 2 - Rénovation et construction de bâtiments aéroportuaires;
 - volet 3 - Équipements mobiles.
- Le coût total du projet de l'aéroport Roland-Désourdy s'élève à 10 581 426 \$.

Source : Gouvernement du Québec ◊



Le CERIU sélectionné pour aider les municipalités du Québec à prendre des décisions plus judicieuses en matière d'infrastructures

Le CERIU annonçait qu'il a été sélectionné comme partenaire par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour aider et soutenir les municipalités souhaitant améliorer leurs décisions en matière de dépenses d'infrastructure grâce à une meilleure gestion des actifs.

Une bonne gestion des actifs permet aux dirigeants locaux de prendre des décisions fondées sur les meilleures données disponibles. Les municipalités de tout le pays font face à une pression croissante afin de trouver un équilibre entre les priorités concurrentes – y compris les infrastructures nouvelles et existantes – avec des budgets limités.

Le financement des subventions aux organismes partenaires est assuré par le Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM), une initiative de 110 millions de dollars sur huit ans financée par le gouvernement du Canada et mise en œuvre par la Fédération canadienne des municipalités. Le programme offre une formation en gestion des actifs, un financement et un partage de renseignements pour permettre aux municipalités d'avoir accès aux données nécessaires à une planification efficace.

Les détails sur les projets du CERIU seront annoncés sous peu.

Source : CERIU ◊

Opération main-d'œuvre

Secteurs stratégiques prioritaires : des mesures importantes pour soutenir les domaines du génie et de la construction

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, annonçait le 21 février un investissement de 17,6 millions de dollars pour des formations de courte durée rémunérées en alternance travail-études dans le secteur stratégique du génie ainsi que des mesures bonifiées pour le domaine de la construction. Ces actions s'ajoutent à celles déjà annoncées au cours des dernières semaines dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre.

Formations de courte durée en alternance travail-études

Les formations en génie seront offertes par l'entremise du Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la Commission des partenaires du marché du travail (COUD).

Ce soutien contribuera à former et à requalifier 850 travailleuses et travailleurs dans le domaine du génie, dans plusieurs régions du Québec, d'ici 2026-2027. Outre les coûts des formations, les salaires des participantes et des participants seront couverts pendant les heures d'études et de stage. Les programmes d'études visés conduisent à des attestations d'études collégiales (AEC) dans les domaines du génie civil, du génie mécanique, du génie industriel et du génie de fabrication.

Ce volet du programme COUD met l'accent sur les professions du secteur du génie qui sont particulièrement sollicitées pour des projets de construction, d'infrastructures, d'installations et d'équipement, ce qui permet d'avoir un effet multiplicateur sur de nombreux autres secteurs.

Génie et construction : des secteurs stratégiques pour l'économie du Québec

La construction fait également l'objet d'un soutien accru du gouvernement du Québec dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre. Entre autres, les métiers de la construction bénéficient du soutien bonifié à la formation des personnes sans emploi qui offre une allocation de 475 \$ par semaine aux participantes et aux participants. Cette initiative représente une somme de 70,2 millions de dollars sur cinq ans, pour le secteur de la construction, ce qui s'ajoute aux 32,4 millions de dollars accordés en 2021 à la formation dans le cadre du Plan construction.

Pour la période s'échelonnant de 2020-2021 à 2025-2026, 102,6 millions de dollars sont disponibles pour soutenir la formation et l'attraction de travailleurs dans le secteur de la construction. L'ensemble des mesures contribuera à l'arrivée de 60 000 nouveaux travailleurs dans ce secteur.

L'annonce s'inscrit dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre lancée le 30 novembre dernier par le gouvernement du Québec pour aider notamment des secteurs stratégiques pour l'économie du Québec à faire face aux défis liés à la pénurie de la main-d'œuvre. L'objectif est d'attirer, de recruter et de former 11 000 travailleurs qualifiés dans les secteurs des TI, du génie et de la construction.

Source : ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ◊

Ce soutien contribuera à former et à requalifier 850 travailleuses et travailleurs dans le domaine du génie, dans plusieurs régions du Québec, d'ici 2026-2027.

Plan stratégique 2022-2026 d'Hydro-Québec : pour une transition énergétique efficiente

Avec pour toile de fond le grand chantier de la décarbonation de notre économie, Hydro-Québec présentait le 24 mars dernier son Plan stratégique 2022-2026, une feuille de route qui établit non seulement les priorités de l'organisation pour les prochaines années, mais également des orientations fondatrices pour les décennies à venir.

« Hydro-Québec se trouve à une période charnière de son évolution. D'ici 2050, plus de 100 TWh additionnels d'énergie propre seront requis afin que le Québec puisse espérer atteindre la carboneutralité. Le défi est immense; les opportunités le sont autant », affirme Sophie Brochu, présidente-directrice générale d'Hydro-Québec.

Notre plan a été élaboré à la suite d'une large consultation auprès de collègues de divers horizons de notre organisation, de représentants et représentantes des milieux économique, énergétique, municipal, universitaire et environnemental de partout au Québec ainsi que de membres de différentes nations autochtones. De nombreux membres du public ont également participé au processus dans le cadre de l'initiative Énergie en commun, par laquelle près de 27 000 personnes se sont exprimées. Cet apport précieux de nos différentes parties prenantes a enrichi notre compréhension, notre pensée et nos stratégies.

« Prenant assise sur son cœur de métier et s'inspirant des meilleures pratiques du monde, Hydro-Québec assumera pleinement sa responsabilité et son rôle déterminant dans la transition vers une économie plus sobre en carbone. La tâche est d'autant plus complexe que cette modification structurelle profonde de notre économie doit se faire au meilleur coût possible pour la société. C'est toute la force collective des Québécois et des Québécoises qui doit se mobiliser. Notre ambition est d'en être un catalyseur », ajoute Sophie Brochu.

Devant nous, quatre nouveaux paradigmes avec lesquels composer :

1. Nos bilans d'énergie et de puissance se resserrent

Après plusieurs années marquées par des volumes considérables d'énergie excédant nos besoins, la donne a changé. La demande pour notre énergie propre, au Québec et dans les marchés voisins, augmente de manière significative.

2. Les nouveaux approvisionnements coûteront plus cher

Grâce à notre patrimoine hydroélectrique, nos coûts d'approvisionnement en électricité ont été historiquement bas et stables. Toutefois, le coût des prochains achats d'électricité que nous devons effectuer pour répondre aux besoins futurs sera plus élevé.

3. Le système électrique se métamorphose

Notre réseau électrique actuel est unidirectionnel. Il achemine l'électricité produite par les centrales vers nos clients. Le système énergétique de demain permettra les échanges bidirectionnels avec nos clients et leur procurera la possibilité de gérer plus efficacement leur consommation ou encore d'interagir entre eux.

4. Nos investissements seront plus importants

Les investissements requis pour renforcer notre système électrique et lui permettre d'accueillir la croissance de la demande seront considérables, d'autant que certains de nos actifs sont vieillissants et devront être remplacés ou modernisés au cours des prochaines années.

>



Prenant la pleine mesure de ces défis et soucieux d'assurer un approvisionnement en électricité fiable au meilleur coût possible, nous travaillerons à être un moteur de la décarbonation efficiente et préparerons notre réseau aux besoins de demain. Nous cultiverons l'innovation pour accroître la prospérité collective du Québec et engagerons nos clients, équipes et partenaires dans la réalisation de nos ambitions.

Voici quelques actions concrètes qui figurent dans ce plan :

- Doubler nos efforts en efficacité énergétique pour atteindre **8,2 TWh d'économies supplémentaires récurrentes** à l'horizon 2029, soit l'équivalent de la production annuelle du complexe de La Romaine.
- Accélérer le déploiement d'outils de gestion de la demande pour aider nos clients à réduire leur consommation d'électricité en période de pointe.
- Lancer une réflexion pour adapter nos cadres législatif, réglementaire et tarifaire aux besoins de la transition énergétique et de son efficacité économique.

- Accroître notre capacité de production de **5 000 MW** en collaboration avec nos partenaires du milieu :
 - lancer des projets visant l'ajout de **2 000 MW de puissance dans nos centrales hydroélectriques existantes** d'ici 2035 ;
 - constituer un **portefeuille de projets éoliens totalisant 3 000 MW**, que nous mettrons en œuvre en fonction de l'évolution de la demande.
- Entretenir un dialogue en continu et renforcer nos relations avec les collectivités et les communautés autochtones.
- Atteindre la carboneutralité de nos activités à l'horizon 2030 :
 - approvisionner nos réseaux autonomes en énergie renouvelable à 80 % à l'horizon 2030, en remplacement des énergies fossiles actuellement utilisées.
- Ajouter 4 500 bornes de recharge standards dans les centres urbains en partenariat avec les municipalités du Québec d'ici 2028 et exploiter 2 500 bornes de recharge rapide d'ici 2030.
- Mettre en service de nouvelles interconnexions avec les marchés voisins et rehausser les capacités de transit bidirectionnel de nos interconnexions existantes, nous permettant ainsi de profiter pleinement de nos capacités de stockage d'électricité.

Le Québec s'est engagé dans un ambitieux projet de transition vers une économie sobre en carbone. Le défi est de taille. Peu importe le rythme et l'ampleur de cette transition, Hydro-Québec sera au rendez-vous.

Source : Hydro-Québec ◇

Hydro-Québec choisit Cognibox pour bonifier son processus d'appel au marché

Cognibox annonçait qu'Hydro-Québec aura recours à sa plateforme technologique et à ses services pour l'établissement et la gestion de nouveaux critères de santé et sécurité au travail et de développement durable afin de bonifier ses appels de propositions.

Le contrat, qui s'échelonnait sur plusieurs années, permettra à la société d'État de bénéficier d'un outil qui lui permettra de valoriser et promouvoir les meilleures pratiques en santé sécurité au travail et en développement durable afin de rendre sa chaîne d'approvisionnement plus sécuritaire et responsable.

À compter du printemps prochain, Hydro-Québec déploiera progressivement les nouveaux critères dans ses appels au marché. Ceux-ci se traduiront notamment par l'ajout de questions et de documents justificatifs pour lesquels Cognibox effectuera la gestion et le suivi à même sa plateforme technologique.

Dans le cadre de son plan de développement durable 2020-2024, Hydro-Québec s'est donné comme objectif de faire évoluer ses fournisseurs. Les appels de propositions bonifiés aideront les soumissionnaires à mettre en valeur les bonnes pratiques déjà en place au sein de leur entreprise en matière de santé-sécurité et de développement durable, et à mieux cibler les améliorations nécessaires pour l'adhésion aux pratiques exemplaires.

Source : Cognibox ◇

La reprise économique permet à Hydro-Québec de faire sa plus grande contribution à la richesse collective

Dans le cadre de la présentation de ses résultats financiers pour l'exercice 2021, Hydro-Québec a annoncé le 24 février dernier un bénéfice net de 3 564 M\$, comparativement à 2 303 M\$ l'exercice précédent. Il s'agit de la meilleure performance de son histoire au chapitre des activités poursuivies. La progression de 1 261 M\$ s'explique principalement par le dynamisme de l'ensemble des marchés qui a porté les ventes nettes d'électricité à un sommet historique, de même que par une diminution des frais financiers.

«L'apport de nos exportations nettes à nos résultats financiers de 2021 est digne de mention, a ajouté Jean-Hugues Lafleur, vice-président exécutif et chef de la direction financière. En effet, celles-ci ont représenté 17 % du volume de nos ventes nettes d'électricité, mais ont généré près du quart de notre bénéfice net. Elles ont ainsi contribué de façon importante au dividende de 2 673 M\$ que nous verserons au gouvernement du Québec - soit notre dividende le plus élevé à ce jour. »

Parallèlement à la présentation de ses résultats, Hydro-Québec a annoncé qu'elle se dotait d'une nouvelle structure organisationnelle qui lui permettra de maximiser la collaboration et l'agilité au sein de l'entreprise. Élaborée en fonction de la chaîne de valeur de l'organisation, cette structure vise à soutenir efficacement la transition énergétique.

Faits saillants de 2021

- Un nouveau sommet de ventes d'électricité sur le marché québécois :
 - Accroissement de la consommation de la clientèle d'affaires dans le contexte de la reprise graduelle de l'économie à la suite de l'allègement progressif des mesures sanitaires
- Une solide performance sur les marchés d'exportation :
 - Contribution de 865 M\$ des exportations au bénéfice net, en hausse de plus de 60 % par rapport à 2020
 - Dépassement du cap des 35 TWh d'exportations nettes pour la deuxième fois seulement de l'histoire d'Hydro-Québec
 - Prix moyen obtenu : 4,7 ¢/kWh, contre 4,2 ¢/kWh un an plus tôt
- Un bond considérable des investissements dans le parc d'équipements :
 - Investissements de 4,2 G\$ dans toutes les régions du Québec
 - Augmentation de plus de 25 % par rapport à l'exercice 2020
 - Progression notable des investissements visant à accroître la fiabilité et la pérennité des actifs
- Un apport appréciable aux finances publiques :
 - Contribution de 4,9 G\$ aux revenus du gouvernement du Québec
- Un contexte propice aux activités de financement :
 - Environnement de marché permettant de bénéficier de faibles taux d'intérêt sur une longue période
 - Huit émissions d'obligations à taux fixe échéant en 2060, à un coût moyen de 2,72 %
 - Montant total recueilli : 3,4 G\$

Investissements

Le programme d'investissement a totalisé 4,2 G\$ en 2021, contre 3,4 G\$ un an plus tôt, alors que la crise sanitaire avait eu un impact considérable sur nos chantiers. La majeure partie de cette somme a été affectée à des travaux d'envergure ayant pour but d'assurer la pérennité des actifs ainsi qu'à des grands projets de développement dans les secteurs de la production et du transport.

Parmi les chantiers les plus importants, mentionnons la construction et le raccordement du complexe hydroélectrique de la Romaine (1 550 MW), sur la Côte-Nord. Sur le dernier chantier de ce complexe, soit l'aménagement de la Romaine-4 (245 MW), les travaux se sont poursuivis en 2021 en prévision de la mise en service de la centrale en 2022. Parallèlement, le déploiement de la ligne à 735 kV entre le poste Micoua, sur la Côte-Nord, et le poste du Saguenay, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a commencé au début de l'exercice. Cette nouvelle ligne, qui s'étendra sur 262 km, aidera à maintenir la fiabilité et à améliorer la souplesse d'exploitation du réseau de transport d'Hydro-Québec, tout en réduisant les pertes électriques.

Pour de plus amples renseignements sur les résultats financiers d'Hydro-Québec pour l'exercice 2021, consultez le site www.hydroquebec.com/ra.

Source : Hydro-Québec ◊

Nouveau pont de l'île d'Orléans

Début des travaux préparatoires ce printemps

Le ministre des Transports et ministre de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, et la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Émilie Foster, soulignaient le 15 février dernier le lancement d'un appel d'offres d'importance pour la réalisation des travaux de requalification de la côte du Pont, sur l'île d'Orléans.

Ces travaux préparatoires à la construction du nouveau pont débiteront dès ce printemps et se poursuivront jusqu'en 2024. Le projet vise à réaménager la côte du Pont et son intersection avec le chemin Royal et la route Prévost afin d'y améliorer notamment la fonctionnalité de la route et la sécurité pour les usagers. Cela comprend notamment la reconstruction de la chaussée, l'installation de nouveaux systèmes d'éclairage et de signalisation, la sécurisation des abords par le remplacement des glissières ainsi que le réaménagement de l'intersection.

En parallèle, la planification pour la construction du nouveau pont se poursuit en vue d'une mise en service de l'infrastructure en 2027.

Rappelons que le nouveau pont de l'île d'Orléans a été conçu pour favoriser la mobilité active et sécuritaire. En plus d'offrir une vue unique sur Québec, ce pont constituera le plus important chantier signature du ministère des Transports.

Faits saillants

- Le réaménagement de la côte du Pont et de son intersection avec le chemin Royal et la route Prévost permettra :
 - d'uniformiser l'infrastructure routière avec le nouveau pont de l'île d'Orléans afin d'assurer une connexion harmonieuse de celui-ci avec le territoire de l'île d'Orléans;
 - d'améliorer la sécurité des différents usagers de la route;
 - de rendre les infrastructures conformes aux normes de conception actuelles;
 - d'améliorer l'aspect visuel et les aménagements à l'entrée de l'île d'Orléans.
- Le pont actuel, tout en étant sécuritaire, arrive à la fin de sa vie utile. Un nouveau pont à haubans d'un peu plus de 2 km sera construit pour relier l'île d'Orléans et la rive nord du fleuve Saint-Laurent.
- La nouvelle structure comprendra deux voies de circulation, soit une dans chaque direction, ainsi que des accotements. Une piste polyvalente sera aussi construite de part et d'autre des voies de circulation.
- L'étude d'impact sur l'environnement du projet a été réalisée et déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en septembre 2021. Le projet étant inscrit à la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, l'analyse de l'étude d'impact suit un cheminement accéléré. Des consultations ciblées ont été réalisées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement en décembre 2021.

Source : Gouvernement du Québec ◊

Pont de l'île d'Orléans

Le BAPE publie son rapport

À la demande du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoît Charette, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) publiait le 25 mars dernier son rapport d'enquête et de consultation ciblée sur le projet de construction du nouveau pont de l'île d'Orléans.

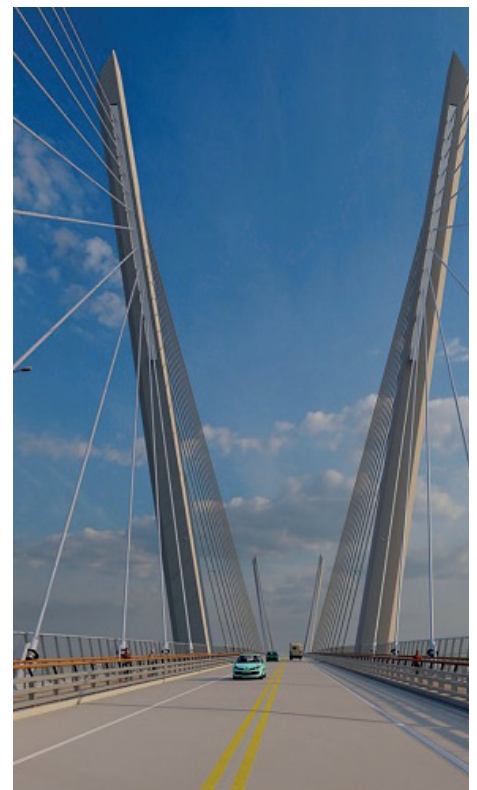
Le rapport contient un résumé du projet, une synthèse des opinions et des préoccupations des participants, l'analyse de la commission ainsi que l'ensemble des constats et des avis qu'elle en dégage. Une fiche contenant les faits saillants regroupe, entre autres, les principales conclusions de la commission.

« À la suite de son analyse qui tient compte des trois cibles indiquées dans la lettre mandant le BAPE pour tenir une consultation ciblée ainsi que des préoccupations et des propositions exprimées par les participants, la commission d'enquête estime que le projet de construction du nouveau pont de l'île d'Orléans ne présente pas d'enjeu majeur. Néanmoins, des bonifications au projet seraient à propos pour réduire l'empreinte environnementale du pont sur les milieux humides et hydriques, pour les compensations liées à l'habitat du poisson, pour limiter les inconvénients des travaux et améliorer la sécurité du public. »

Pour consulter le rapport : <https://bit.ly/rapport-pont>

Pour consulter la fiche des faits saillants : <https://bit.ly/faits-saillants>

Source : BAPE ◊



Plus de 260 M\$ investis pour le pont Laviolette



Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, en compagnie du député de Maskinongé, M. Simon Allaire, a annoncé le 1^{er} mars dernier le coup d'envoi de la réalisation du projet de remplacement de la dalle centrale du pont Laviolette.

Des travaux préparatoires sous la structure seront exécutés dès l'automne 2022 pour permettre le début du remplacement de la dalle centrale en 2023. Cette seconde étape, qui débutera en 2023, s'échelonnera sur trois ans afin de limiter les répercussions sur la circulation. Ce projet, qui représente un important investissement de 261,1 M\$, permettra d'assurer la pérennité de cette structure, dont la dalle centrale d'origine arrive à la fin de sa vie utile.

En raison de l'emplacement stratégique du pont, aucune fermeture complète de la structure n'est prévue dans le cadre du projet. Un arrimage a aussi été amorcé avec différents partenaires clés, notamment les services d'urgence, afin d'assurer une bonne collaboration tout au long du chantier.

Faits saillants

- L'ensemble des travaux s'échelonnent sur quatre ans.
 - Travaux préparatoires : automne 2022
 - Travaux principaux pour le remplacement de la dalle centrale : 2023 à 2025
- Les travaux préparatoires, prévus à l'automne 2022, seront effectués sous le tablier et comprendront la protection de divers équipements ainsi que la mise en place des plates-formes nécessaires aux travaux de remplacement de la dalle.
- La nouvelle dalle sera construite à partir d'éléments préfabriqués afin de limiter les répercussions sur les déplacements des usagers.
 - Cette option permettra de conserver le pont ouvert pendant l'ensemble des travaux.
- Les dalles des approches du pont ont été remplacées en 2006 et en 2007.
- Mis en service en décembre 1967, le pont Laviolette a célébré son 50^e anniversaire en 2017.
- Avec sa superstructure métallique d'une longueur de 1 375 mètres, ce pont est la plus longue structure en acier au Québec.

Source : MTQ ◊

Le gouvernement du Québec poursuit ses investissements historiques en transport collectif et va de l'avant avec le prolongement de la ligne bleue

Le gouvernement du Québec confirmait le 18 mars dernier la construction de cinq nouvelles stations de la ligne bleue du métro dans l'est de Montréal. Il annonce également une subvention de 1,12 G\$ versée à la Société de transport de Montréal (STM) pour poursuivre la planification du projet et financer les programmes de maintien d'actifs et d'accessibilité universelle du métro. C'est la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, M^{me} Chantal Rouleau, accompagnée du ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, de la mairesse de Montréal, M^{me} Valérie Plante, et du président du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM), M. Éric Alan Caldwell.

Le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal, au coût de 6,4 G\$, sera livré en 2029. La majeure partie de ce montant est assumé par le gouvernement du Québec, et 1,3 G\$ provient du gouvernement fédéral. Les cinq nouvelles stations de métro se trouvent dans

Le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal, au coût de 6,4 G\$, sera livré en 2029.

l'axe de la rue Jean-Talon, aux intersections avec les boulevards Pie-IX, Viau, Lacordaire, et Langelier, et à la hauteur de la rue Bélanger, de part et d'autre de l'autoroute 25, pour la station terminale à Anjou. Le prolongement de la ligne bleue a fait l'objet d'une réflexion stratégique par un groupe d'action lancé conjointement par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal au printemps dernier. Le projet de référence a été optimisé afin de mieux desservir l'est de Montréal en transport en commun et intégrer efficacement les infrastructures dans le tissu urbain. Parmi les améliorations apportées, notons :

- la localisation d'un édicule secondaire au terminal Anjou, à l'est de l'autoroute 25, ce qui permettra à tout un secteur d'avoir accès à la ligne bleue, désenclavant ainsi tout un quartier;
- le maintien de plusieurs commerces de proximité à Anjou en relocalisant plusieurs infrastructures de la station terminale;
- le retrait du stationnement incitatif à la station d'Anjou;
- le maintien en activité du centre commercial à l'intersection de la rue Jean-Talon et du boulevard Pie-IX;
- l'interconnexion avec le REM de l'Est.

La STM est par le fait même autorisée à lancer l'avis de sélection pour la qualification des entreprises en vue de l'attribution du contrat relatif à la construction du tunnel principal de la future ligne bleue.

Faits saillants

- Le prolongement de la ligne bleue est financé conjointement par les gouvernements du Québec et du Canada. La responsabilité de la mise en œuvre du projet a été déléguée à la Société de transport de Montréal.
- Le gouvernement du Québec a déjà approuvé la réalisation de certains travaux, tels que ceux liés au réseau technique urbain et à la construction d'un tunnel piétonnier reliant le SRB Pie-IX à la future station de métro à l'intersection de la rue Jean-Talon et du boulevard Pie-IX.

En plus d'être un projet ciblé par la Déclaration conjointe du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal pour revitaliser l'Est de Montréal, le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal est visé par la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure adoptée par le gouvernement du Québec en décembre dernier.

- La subvention de 1,12 G\$ à la STM se détaille comme suit :
 - 577 M\$ pour la poursuite de la planification du projet de la ligne bleue;
 - 443 M\$ pour les programmes de maintien d'actifs du métro;
 - 100 M\$ pour le programme d'accessibilité universelle du métro.

Source : gouvernement du Québec ◊

Le 78^e congrès annuel de l'ACRGTO

La main-d'oeuvre au centre de la relance

Enfin une rencontre en présentiel!

Les 2 et 3 juin prochain se tiendra le 78^e congrès de l'ACRGTO sous le thème *La main-d'oeuvre au centre de la relance*. C'est au Centre des congrès de Québec, en présentiel, que se déroulera ce rassemblement incontournable de l'industrie de la construction où quelque 500 membres seront accueillis.

Programmation

Dans un contexte de relance économique où le secteur génie civil et voirie est invité à jouer un rôle majeur, l'enjeu de la rareté de la main-d'oeuvre, qui était déjà sur toutes les lèvres de l'industrie bien avant la pandémie, devient un défi inévitable. C'est pourquoi les partenaires de l'industrie mettent tout en oeuvre actuellement pour concurrencer les autres secteurs de l'économie et ainsi attirer et maintenir les travailleurs dans nos entreprises.

Ainsi, des ateliers et des conférences porteront sur ce thème incontournable, sans oublier les autres enjeux de notre industrie. Aussi, plusieurs dignitaires importants sont attendus, comme à l'habitude, pour nous entretenir des dossiers relatifs à notre secteur lors des Grandes Entrevues de l'ACRGTO, des petits-déjeuners et des déjeuners-conférences.

À ne pas manquer :

- **François Bonnardel**, ministre des Transports
- **Jean Boulet**, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- **Claudine Bouchard**, vice-présidente exécutive, cheffe des infrastructures et du système énergétique, Hydro-Québec
- **Diane Lemieux**, PDG de la Commission de la construction du Québec
- **Karl Blackburn**, pdg du Conseil du patronat du Québec
- **Guy Paquin**, ing., Directeur général - Direction générale des stratégies et des projets spéciaux et chef de projet, feuille de route BIM, Société québécoise des infrastructures (SQI)
- **Anne-Marie Leclerc**, sous ministre adjointe, à l'ingénierie et aux infrastructures, ministère des Transports
- **Sylvain Guimont**, Conférencier, Docteur en psychologie du sport, Ostéopathe, Éducateur physique & conférencier international
- **Rose-Marie Charest**, psychologue, auteure et conférencière
- Et bien d'autres!



Inscription

Puisque le nombre de places est limité cette année, l'événement est exclusif aux membres de l'ACRGTO.

Inscrivez-vous en ligne dès aujourd'hui; encore quelques places sont disponibles.

Coût : 775 \$ pour le forfait 2 jours.

Dine-around réseautage

Cette nouvelle activité a été créée pour vous permettre de réseauter. Les choix de restaurant sont transmis quelques semaines avant l'événement. Les frais du repas sont à la charge du participant. La réservation est obligatoire via le formulaire qui sera en ligne sur le site de l'ACRGTO dans la dernière semaine du mois d'avril. Les restaurants ne prennent pas les réservations des participants aux congrès par téléphone.

Hébergement

L'hébergement n'est pas inclus dans le tarif de l'inscription.

Un tarif préférentiel a été négocié avec 6 hôtels à proximité du Centre des congrès de Québec.

- Château Laurier
- Delta
- Palace Royal
- Marriott
- Manoir Victoria
- Capitole Hôtel

Les informations complètes pour chaque établissement ainsi que les procédures de réservation se trouvent dans l'onglet Hébergement du site web du congrès.

Quartier des affaires

En plus de participer activement aux conférences et ateliers, vous pourrez discuter aussi avec plus de 50 exposants du Quartier des affaires.

Quelques kiosques sont encore disponibles.



Partenaires

Visitez les partenaires du congrès. Référez-vous à la page du congrès sur le site internet à l'onglet Partenaires

Merci aux partenaires

PRINCIPAL

Hydro-Québec

INSTITUTIONNELS

Commission de la construction du Québec (CQQ)

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

PLATINE

Équipement SMS – Grand partenaire de programmation

Toromont CAT – Partenaire des 2 Grandes Conférences du jeudi et vendredi

OR

Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail (ASP) – Prix Défi prévention santé et sécurité du travail + atelier

Assurances Richard Powers – Conférence d'ouverture et campagne Leucan

Accéo solutions inc. – Cocardes connectées

Encans Ritchie Bros. Canada Ltée – Déjeuner-conférence du jeudi

Intact compagnie d'assurance – Application mobile

J.Y. Voghel inc. – Petit-déjeuner du vendredi

Maestro technologies inc. – Petit-déjeuner du jeudi

Wajax – Déjeuner-conférence du vendredi

ARGENT

Activa environnement – Prix Génie-voirie en développement durable

Aon – Prix Reconnaissance-mixité

Banque Royale du Canada – Bar à café

Banque TD du Canada – Cirage à chaussure

Béton Provincial Ltée – Porte-documents

Compagnie d'assurance Travelers du Canada – Prix innovation

HDF constructions – Conférence pour tous

Groupe Brunet – Bar à bonbons

Les industries Fil métallique Major – Bar à collations

BRONZE

Action construction infrastructure inc. – Signalisation du congrès

Béton mobile du Québec – Bornes Cellulaire

Garier inc. – Cartes des chambres

Brandt Tractor Ltd – Atelier

Fiers et compétents – Atelier

GardaWorld – Partenaire sécurité

Groupe conseil B & G – Verres réutilisables

Groupe Constructo – Atelier

W. Côté & Fils Ltée – Atelier ◊

Réservez votre 19 juillet

Cyclo-Golf 2022

Le traditionnel Cyclo-Golf est de retour cet été! Réservez votre mardi 19 juillet. L'événement aura lieu au magnifique club de golf Le Mirage, à Terrebonne. Cet événement, exclusivement réservé aux membres et à leurs invités, est un événement rassembleur important pour l'ACRGTO.

Les deux terrains de 18 trous du renommé Mirage accueillent les golfeurs tandis que les cyclistes font un tour cycliste dans les environs de cette belle région. Le soir, tout le monde se retrouve dans le club house pour un souper des plus sympathiques et pour la remise des différents prix de la journée.

Se réunir pour la cause

Une partie des profits du Cyclo-Golf est remise à Leucan.



Horaire de la journée

Brunch : 8 h à 10 h

Accès au terrain de pratique : 8 h à 10 h 15

Départ des golfeurs : 9 h 45 et 10 h 15

Départ des cyclistes : 11 h 15

Cocktail : 17 h à 18 h 30

Souper : 18 h 30 à 20 h 30

Inscription

Les inscriptions ont lieu du 2 mai au 8 juillet 2022 et se déroulent exclusivement en ligne.

Hébergement

Des tarifs préférentiels ont été négociés à l'hôtel Impéria de Terrebonne les 18 et 19 juillet. Les détails sont disponibles sur la page internet du Cyclo-Golf.



Être partenaire du Cyclo-Golf

Le Cyclo-Golf de l'ACRGTO réunit différents acteurs du secteur génie civil et voirie que ce soit les entrepreneurs, les donneurs d'ouvrage ou encore les fournisseurs de biens et services. Il vous offre une occasion unique de réseauter dans un cadre agréable et différent de celui du congrès annuel.

Cette année encore, les partenaires auront plusieurs options de visibilité. Le plan de partenariats sera disponible en mai.

En signe de reconnaissance pour leur appui, les partenaires 2021 ont un droit de premier refus sur leur partenariat. Pour se prévaloir de cette préséance, les partenaires devront avoir signifié leur intérêt à reprendre le partenariat avant le 13 mai. Il est possible pour un nouveau collaborateur de signifier son intérêt pour l'un de ces partenariats en cas de désistement du partenaire actuel.

Vélo

Différents parcours sont proposés par l'équipe d'encadreur. Vous pourrez choisir le vôtre selon le niveau de difficulté souhaité.

Tarifs

Cycliste : 390 \$ + taxes

Le billet inclut le brunch, l'activité de vélo encadrée, le ravitaillement à mi-parcours et à l'arrivée, le cocktail et le souper (avec vin).



Golf

Le nombre de joueurs de golf est limité à la capacité des deux terrains.

Tarifs

Joueur individuel : 390 \$ + taxes

Quatuor : 1 560 \$ + taxes

Le billet inclut le brunch, la partie de golf avec voiturette, le cocktail et le souper (avec vin). ♦

Nouveaux membres

AM CAST CANADA

1300, Place Ville-Marie
Montréal, (QC) H3B 0E6
Tél. : 1 888 993-2772
<https://www.amcastonline.com>
info@amcastonline.com
Membre associé
Rep. ACRGTQ et technique : Peter Patterson
Fournisseur
Entrepreneur spécialisé
Fabriquant
Activités : Pièces d'usure pour concasseurs en alliages et matériaux composites innovants

BADGER DAYLIGHTING LTD.

350 Avenue Laurendeau
Montréal-Est, (QC) H1B 4Y9
Tél. : 514 346-9670
Membre régulier
Rep. ACRGTQ : Gino Bifulco
Entrepreneur spécialisé

CHARLES HUOT

836, Rue Bourdages
Québec, (QC) G1M 3Y2
Tél. : 418 933-8541
huot18@hotmail.com
Membre individuel
Rep. ACRGTQ : Charles Huot
Fournisseur
Activités : Machinerie lourde (location, achat, vente).

CONSTRUCTION INTERLAG INC.

8165, Rue Du Creusot
Saint-Leonard, (QC) H1P 2A3
Tél. : 514 323-6710
<https://www.interlag.com>
info@interlag.com
Membre régulier
Rep. ACRGTQ, technique, adm. et ventes : Alexandre Lamoureux
Entrepreneur général
Entrepreneur spécialisé
Activités : Barrages, digues, bassins de rétention; ponts et viaducs; tunnels et métros; routes, terrassement et voirie; bétonnage (coffrage, forage, injection, etc.); démolition; voies ferrées.

ÉQUIPEMENT SUPÉRIEUR INC.

1740 Boulevard de la cité des jeunes
Les Cèdres, (QC) J7T 1K9
Tél. : 514 850-1498
<https://www.ssgroupe.ca>
admin@ssgroupe.ca
Membre associé
Rep. ACRGTQ, adm. et ventes : Patrice Briand
Fournisseur
Activités : Machinerie lourde (location, achat, vente); camions et équipements lourds, pièces; service Mécanique, cylindres et boyaux hydraulique, réparation de pompe hydraulique.

FORMAX FORAGE SCIAGE INC.

5368, Avenue Pierre-Dansereau
Salaberry-De-Valleyfield, (QC) J6S 0J8
Tél. : 450 225-4545
<http://www.formaxcivil.com/>
info@formaxcivil.com
Membre affilié
Rep. ACRGTQ, adm. et ventes : Jessica Lepage
Entrepreneur spécialisé
Activités : Démolition; forage et dynamitage.

FTI CONSULTING

1000, De La Gauchetière Ouest, Suite 2400
Montréal, (QC) H3B 4W5
Tél. : 514 448-5176
Membre associé
Rep. ACRGTQ : François Poirier
Rep. Technique : Geoffroy Bertrand
Entreprise de services
Activités : Expertises et réclamations

HKA GLOBAL (CANADA) INC.

1703 – 1751 Rue Richardson
Montréal, (QC) H3K 1G6
Tél. : 514 261-0138
<https://www.hka.com/>
Membre associé
Rep. ACRGTQ : Maged Abdelsayed
Rep. Technique : Charles Bucci
Activités : Arbitrage, médiation, litiges de construction; Expertises et réclamations; Consultants et gestion, gestion de projets de construction; Ingénierie.

IBS - TUBOQUIP

6966, Jarry Est
Saint-Léonard, (QC) H1P 3C1
Tél. : 514 326-7640
Membre associé
Rep. ACRGTQ : Michel Dufresne
Fournisseur
Activités : Pétrole et produits bitumineux; produits chimiques et additifs (abat-poussière, déglaçant, etc.)

LA HAYE-DESROCHERS INC.

336, Rue de la Gare
Saint Faustin Lac Carre, (QC) J0T 1J1
Tél. : 514 591-7277
llahaye@lahaye-desrochers.com
Membre associé
Rep. ACRGTQ, adm. et ventes : Lester La Haye
Gestion, expertise et réclamation.
Activités : Arbitrage, médiation, litiges de construction.

LES NIVELEUSES OLIVIER MASSE INC.

4240, Marie-Victorin
Saint-Robert, (QC) J0G 1S0
Tél. : 819 384-5971
Membre régulier
Rep. ACRGTQ, technique, adm. et ventes : Olivier Masse
Entrepreneur spécialisé
Activités : Aqueducs, égouts, canalisations; barrages, digues, bassins de rétention; ponts et viaducs; tunnels et métros; routes, terrassement et voirie; pose de pieux et ouvrages de soutènement; chaussées d'asphalte (pose, planage, pulvérisation, scellement de fissures, etc.); trottoirs, bordures et chaînes de rue; signalisation routière; aménagement paysager; bétonnage (coffrage, forage, injection, etc.); concassage; démolition; déneigement; machinerie lourde (location, achat, vente); transport (matériaux, machinerie); matériaux granulaires (pierre concassée, sable, terre tamisée et gravier).

PAVAGE 360 INC.

219, Rue des Tournesols
Saint-Jean-Sur-Richelieu, (QC) J2W 2S8
Tél. : 514 977-3103
comptabilite@pavage360inc.ca
Membre régulier
Rep. ACRGTQ, technique, adm. et ventes :
Thibault Le Bris
Entrepreneur Général
Entrepreneur spécialisé
Activités : Routes, terrassement et voirie;
chaussées d'asphalte (pose, planage,
pulvérisation, scellement et fissures, etc.)

WOLSELEY

880, Laurentian Drive
Burlington, (Ontario) L7N 3V6
Tél. : 514 210-4170
<https://www.wolseleywaterworks.com/>
Membre associé
Rep. ACRGTQ : Martin Barrette
Fournisseur
Activités : Géosynthétiques (géomembranes
et géotextiles); Matériaux de construction,
outillage; Mobilier urbain (borne-fontaine,
boîte de vanne, etc.); Tuyaux (plastique,
fonte, acier, etc.)

**PRODUITS ET SERVICES DE LA
CONSTRUCTION (MONTRÉAL) INC.**

9711 Rue Colbert
Anjou, (QC) H1J 1Z9
Tél. : 514 355-9650
Membre associé
Rep. ACRGTQ : Serge Bissonnette
Rep. technique, adm. et ventes :
Martin Dimero
Fournisseur
Distributeur
Activités : Acier d'armature et de structure;
Béton de ciment, ciment et produits en
béton (tuyaux, etc.); géosynthétiques
(géomembranes et géotextiles); matériaux de
construction, outillage; produits chimiques
et additifs (abat-poussière, déglaçant, etc.);
tuyaux (plastique, fonte, acier, etc.).

SABLIÈRE SAINTE-MARIE INC.

555, Rang Sainte-Marie
Saint-Alexandre, (QC) J0J 1S0
Tél. : 514 654-6320 / 514 518-1161
sablieresaintemarie@gmail.com
Membre associé
Rep. ACRGTQ, technique, adm. et ventes :
Jacinthe Surprenant
Fournisseur
Activités : Matériaux granulaires (pierre
concassée, sable, terre tamisée et gravier)

Perfectionnement de la main-d'oeuvre en entreprise

Vous désirez que vos travailleurs se perfectionnent, développent des compétences ou, simplement, mettent à jour leurs connaissances?

Contactez l'ACRGTO.

Jean-Marc Jacob, conseiller en formation à l'ACRGTO
418 529-2949 ou
1 800 463-4672
jmjacob@acrgtq.qc.ca

RÉALISER UN PROJET PLUS GRAND
QUE SOI, EN TRAVAILLANT EN ÉQUIPE,
Y'A DE QUOI ÊTRE FIER.

ENCOURAGER SES
EMPLOYÉS À SE FORMER,
ÇA AUSSI ÇA REND FIER.



FOR MENTOR
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION

**FIERS
ET COMPÉTENTS** .COM